



يا بيلادي
Yabiladi.com

Mag

Juillet - Août 2011

Constitution : MRE citoyens

Tourisme : Balade à Tanger

Riel, doro , franc et dirham

Negafas moderne

Ramadan & vacances au Maroc

L'équation insoluble

Spécial
été

Millefeuille ou harcha ?

266 301 MRE se sont déplacés pour voter lors du référendum portant sur la réforme constitutionnelle. 527 bureaux de votes ont été ouverts, pendant 3 jours, dans différents pays. Pour tout mener à bien, l'administration marocaine n'avait que 2 semaines pour tout mettre en place. De nombreux MRE ont alors noté, non sans ironie, la diligence des fonctionnaires consulaires alors que d'habitude c'est plutôt la soupe à la grimace. Quand la pression est là, l'administration marocaine peut accomplir des miracles.

Ce référendum était présenté comme historique pour les MRE. Au-delà des changements institutionnels, cette nouvelle constitution consacre le droit de vote et d'éligibilité pour tous citoyens marocains résidant à l'étranger. Pourtant, force est de constater que la participation est loin d'être un motif de satisfaction pour les autorités. Selon les derniers chiffres officiels connus, datant de 2008, plus de 2,74 millions de MRE de plus de 20 ans sont inscrits dans les consulats. Avec seulement 266 301 votants, nous avons un taux de participation qui ne dépasse pas 10%. Est-ce une surprise ? Travaillant sur la question des MRE depuis 10 ans, je n'ai cessé d'expliquer aux responsables que les MRE se sentent très peu impliqués dans la vie politique de leur pays d'origine. Ils sont surtout sensibles à la résolution de leurs tracas personnels. Alors, si pour un référendum où beaucoup de MRE sont allés voter par fidélité à la monarchie, seulement 10% se mobilisent, on peut craindre le pire pour des élections législatives.

Néanmoins, le droit de vote est une question de principe, un symbole de la citoyenneté des MRE. Le taux de participation ne doit pas peser en défaveur de ce droit. La question d'éligibilité doit, par contre, être nuancée. Il est prévu, dans la nouvelle constitution, un collège représentant

les MRE au parlement. Retour, donc, à l'expérience de 1984 où nous avons des députés MRE. Ce mode de représentativité conduira forcément à une inefficacité totale, notamment à cause de l'éloignement entre élus et administrés, du rôle joué par le parlement actuel et de la très faible proportion d'élus MRE dans le parlement qui ne pourra donc influencer sur le cadre législatif.

Le Maroc doit, à mon sens, aller beaucoup plus loin et faire preuve d'originalité en respectant deux principes : représentativité et efficacité. Efficacité en fusionnant (enfin) le ministère des MRE, le CCME et la Fondation Hassan II. Ils pourraient disparaître dans un Haut Conseil de la Diaspora. Cette nouvelle institution serait composée d'un secrétariat en charge de la mise en œuvre et de la coordination des différents projets (rôle aujourd'hui du ministère délégué), d'un observatoire pour initier des études et faire de la prospective (rôle aujourd'hui du CCME), d'un pôle juridique et action sociale (rôle partagé entre le ministère délégué et la Fondation Hassan II).

Enfin, la représentativité sera respectée grâce à son conseil d'administration composé uniquement d'élus MRE. Il entérinerait les grandes lignes de la stratégie du Haut Conseil de la Diaspora. Une cinquantaine d'élus pourraient oeuvrer depuis leur pays de résidence et se déplacer au Maroc lors des conseils d'administration.

C'est une idée toute simple, mais je crains qu'au Maroc on ne préfère ce qui est compliqué. Gourmands, nos décideurs préfèrent satisfaire tout le monde avec des millefeuilles institutionnels, plutôt que de se fâcher avec quelques-uns, économiser l'argent public et aller vers l'efficacité et la représentativité. Quand on a trop mangé de pâtisseries dégoulinantes de crème, une bonne harcha, ça ne fait pas de mal.

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL

04 Photomaton

08 Spécial été

- Tanger, porte du Maroc
- 12 Marhaba au bled !
- 14 Maroc : Les low cost dament le pion au bateau
- 15 Riel, doro et franc VS Dirham
- 16 Avis du juriste : Les règles du regroupement familial

18 Maroc

- Le bio au Maroc : Un développement tiré par les exportations
- 20 Singe Magot : Entre trafic illégal et protection !

22 Ramadan & vacances au Maroc

- 24 Ramadan : Franssa oula Al Maghrib ?
- 26 Le ramadan en France : Avis d'un sociologue
- 28 Marketing ramadanesque

30 Chronique Satirique

32 International

- Extrême droite radicale : Saucisson-pinard
- 34 Concurrence dans le transfert d'argent

36 Focus

- Nouvelle Constitution : Un Oui presque unanime
- 38 Constitution : Vers une citoyenneté des MRE
- 40 Officialisation de l'amazighe... en attendant les actes

42 Portrait : Sayd des Mureaux

44 Sport

- Beach soccer au Maroc : Un sport en devenir
- 46 Nassim El Hadaoui : Le foot à la plage, ma vie !
- 48 Tanger : Réunit les Marocains du Monde avec le sport

50 Culture

- Mounir Fatmi : Artiste trublion du monde arabe
- 52 Les mineurs marocains : à Enfer-les-Mines
- 54 Les Belles nuits du ramadan

59 Yabiladies

Le supplément féminin

Mag

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Frédéric Schmachtel
redaction@yabiladi.com

Secrétaire de rédaction

Julie Chaudier

Rédaction

Ghita Ismaili
Oumar Baldé
Yann Ngomo
Elimane Sembene
Ibrahima Koné
Rim Battal
Nabila El Hadad

Conception graphique

Maghnia Zerouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Anouar-Charif Zekri
Mohammed Reda Biya

Direction commerciale

Salma Sentissi
salma@yabiladi.com

Yabiladi Mag est édité par

Web Stratégie
8 Rue Assad Bnou Zarara
Maârif 20330
Casablanca Maroc



Youssef El Amrani


Youssef El Amrani, jusqu'ici secrétaire général du ministère marocain des Affaires étrangères, a été désigné, mercredi 25 mai, à Barcelone, Secrétaire général de l'Union Pour la Méditerranée (UPM). La candidature marocaine a été soutenue par la France et les pays du sud, membres de l'UPM.




Raissa Tabaamrant

La raissa Fatima Tabaamrant, icône de la culture musicale amazighe, a chanté au Festival d'Aix en Provence, le 13 juillet. Avec son groupe, à travers proverbes, sentences et aphorismes, elle a fait découvrir au public « l'Atlas et la ritournelle Amazighe », un ensemble de sonorités qui surfe entre tradition et modernité.



 **Mohamed Marhoum**

Marocain parvenu clandestinement en Espagne en 1999, Mohamed Marhoum a obtenu sa naturalisation par l'Espagne, le 3 juin, grâce à des « circonstances exceptionnelles ». Marathonien de talent, il pourra désormais représenter l'Espagne aux mondiaux d'athlétisme à Daegu, en septembre prochain, en Corée du Sud.

 Ruby

« En décembre prochain, je serai maman, a annoncé Ruby, alias Karima El Mahroug, le 12 juillet, ce sera un garçon; la forme de mon ventre ne laisse pas de doute. » La prochaine audience du procès de Silvio Berlusconi, accusé d'avoir rémunéré la jeune Marocaine en échange de ses prestations sexuelles, aura lieu le 18 juillet.

Tanger, porte du Maroc



Julie Chaudier

Partir à la découverte de Tanger à pied, plutôt que d'entre-apercevoir la ville chaque année au moment de traverser le détroit, permet de prendre pleinement conscience du relief du site avec le sentiment diffus, mais persistant, qu'il faudra bien démontrer scientifiquement un jour l'évidence suivante : les pentes sont certainement plus longues à la montée qu'à la descente.

Pourtant, parcourir la ville à pied donne l'immense avantage de percevoir le découpage de la ville par hauteurs, d'admirer quelques points de vue des plus surprenants. Dans le prolongement des jardins de la Mandoubia, au dessus de la médina, les arbres semblent en apesanteur face aux plus hautes fenêtres des immeubles gris. L'un des points culminant de Tanger, la cathédrale espagnole, sur l'avenue Hassan II, statue sur la ville comme si personne ne l'avait avertie que les musulmans ont reconquis la ville en 1684. Pour redescendre vers la médina, la rue Sidi Bouabib offre un contraste saisissant.

A gauche, des ferrailleurs ferronniers dont la noirceur des boutiques troue un long mur blanc ; à droite, en apparence un parc verdoyant ; plus sûrement un cimetière en friche semé de pierres tombales. En bas : le grand socco, qui n'a de socco (souk) que le nom mais dont la grande fontaine circulaire, au centre de la place, rappelle bien l'influence espagnole.

Encore un pas, franchir la porte de la médina, et l'Espagne quitte instantanément l'esprit du visiteur. La médina de Tanger fait honneur au Maroc : y entrer c'est prendre un billet pour une course folle à travers des ruelles étroites, des culs de sac, des boutiques pour touristes, des murs aveugles et des portes si grandes ouvertes que l'on prend parfois un salon trop bien arrangé pour une salle de restaurant accueillante.

Il faut donc quelque temps - celui nécessaire, tout de même, à saluer l'épaisseur de ses semelles - pour trouver, à ses confins, la Kasbah. Légèrement décevante, pour qui a exploré le délicat jardin de la Kasbah de Rabat ou les innombrables palais de Marrakech, elle a toutefois l'avantage de servir de lieu d'exposition à la longue histoire de la ville. Didactique et belle, l'exposition suscitera d'autant plus l'intérêt que le visiteur aura eu le bon goût de s'informer, au préalable, de l'ordre chronologique des salles.

Pas toujours évident lorsque l'on débouche sur une cours carrée. En dessous de la médina : le port. Les ferrys entrent et sortent sans cesse pour rallier les deux bords de la Méditerranée. Les lignes maritimes tissent avec obstination des fils d'écume entre les deux rives. Dans quelques années, après restructuration du port de Tanger Ville, les plaisanciers prendront la relève.

Dans le prolongement du port vient la corniche et la plage où atterrit enfin la ville. Vaste, la plage n'est belle qu'à condition de ne pas s'approcher de la bordure de l'eau. Là, le ressac dépose des déchets de toutes sortes. Derrière la plage se tient une barrière de corail d'un genre particulier : blanche, avec de nombreux étages, des fenêtres et de petites terrasses. Il faut se rendre aux grottes d'Hercule pour prendre la pleine mesure de l'urbanisation croissante de la ville. La route traverse des quartiers en pleine construction, les immeubles inachevés y sont reconnaissables à leur fenêtre béantes.

A choisir, préférer la route qui part en direction du Cap Spartel pour rejoindre les grottes. Les paysages qui défilent à travers les fenêtres du taxi y sont nettement plus avantageux. Le long de la route, les pins maritimes ont poussé au sein de forêts d'une extrême densité - sublimes - dont la verdure contraste avec la terre ocre.

Les yeux remplis de ces paysages exceptionnels, le visiteur ne pourra qu'être déçu par les grottes d'Hercule. L'usage du pluriel est, au demeurant, publicité mensongère. Il descendra dans une seule grotte largement occupée par des vendeurs de pacotilles pour touristes. S'il manque de chance, le balayeur sera sans doute en train de prendre sa pause, assis sur une chaise en plastique blanc, la radio crachotant du châabi à côté de lui.

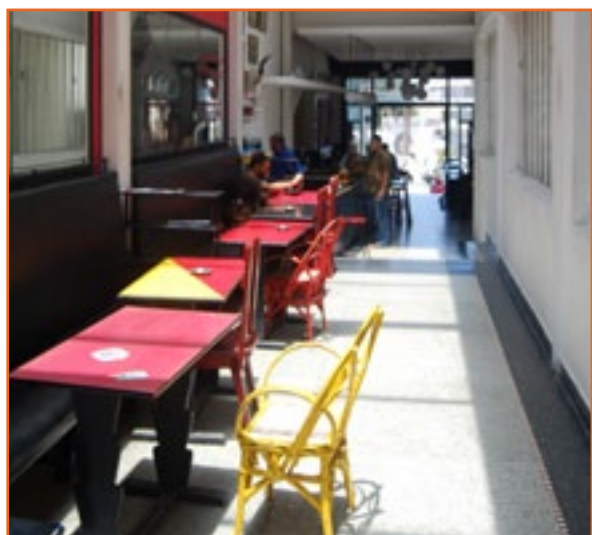
Ouverte sur la mer, la grotte laisse l'eau s'engouffrer avec fracas dans sa partie basse. Le spectacle est certes saisissant, mais manque de variations. Dans les alentours, une longue plage est dominée par une colline, elle même chapeauté par une improbable petite baraque de douanier. Ouverte aux quatre vents, peinture rouge écaillée, abandonnée, elle est sans doute un repère pour amoureux... « Bonjour, mademoiselle, me lance un homme en uniforme kaki, pouvez vous rejoindre la plage, s'il vous plait ? Vous ne pouvez pas rester ici. » ■

Tanger : La cinémathèque place du grand Socco



Il y a 4 ans, la cinémathèque de Tanger ouvrait sur le site du cinéma Rif. Ce cinéma avait connu ses heures de gloire dans les années 30, avant de dépérir ces 20 dernières années, comme la majorité des salles de cinéma au Maroc. Le projet de cinémathèque a été imaginé et lancé par un groupement d'artistes, sur l'impulsion d'Yto Barrada, photographe tangeroise. Après un an et demi de travaux, elle offre un espace chaleureux et polymorphe.

En plus de deux salles de cinéma de 50 et 300 places, l'endroit compte une collection de près de 80 films de 35mm appartenant, pour l'essentiel, au patrimoine du cinéma marocain. L'équipe de la cinémathèque est encore, à l'heure actuelle, en train de les recenser. Ces films, possessions de la cinémathèque, sont régulièrement vendus sous forme de projection à des festivals à l'étranger. En salle, la programmation mensuelle est celle d'un cinéma d'art et d'essai. Elle fait la part belle aux films sur le monde arabes.



A l'intérieur même des murs de la cinémathèque le charme désuet de la caisse ou de l'escalier tournant en fer ont été exploités pour faire du lieu un endroit à la mode. Un mini-resto est installé en lieu et place de l'ancienne buvette. Les jeunes branchés de la ville viennent avec leur ordinateur discuter de leurs derniers examens. Une jeunesse que la direction de la cinémathèque souhaiterait voir entrer dans les salles. A chaque projection, quelqu'un est chargé de leur proposer d'y entrer. S'ils se laissent souvent séduire, nombreux sont ceux qui ressortent quelques minutes plus tard.

Tanger : Mohamed Hadad, pépiniériste

La boutique de Mohamed Hadad, 62 ans, ressemble à une bulle de verdure avancée sur la chaussée. En face de la cathédrale espagnole, « Palmiflore » est une petite pépinière. « Ça fait 44 ans que je travaille ici », raconte Mohamed. Il a commencé comme potier avec son oncle avant de transformer l'endroit, petit à petit, pour en faire une pépinière.

En 1986, il décide de s'agrandir et achète un terrain de 2000m² sur la route de Tétouan, à 9,5km de Tanger. Il y fait pousser des palmiers, ses arbres préférés. « J'ai environ 200 palmiers de différentes sortes : phoenix, filifera, chamaerops ... Les gens qui passent en voiture s'arrêtent souvent pour voir les palmiers », explique le pépiniériste. Son commerce fonctionne bien mieux là bas qu'au centre de Tanger.



« Ici, avant, je travaillais beaucoup avec des Européens qui possédaient des villas à Tanger : des Allemands, des Anglais ... Tout a été vendu, maintenant je travaille avec des Marocains qui veulent un jardin chez eux, mais ils ne connaissent rien à la valeur des plantes », soupire l'homme. « Ce matin j'ai vendu un gardenia, j'ai dit à l'acheteur : « vous ne m'avez même pas remboursé l'eau qu'il a bu ! » Il n'est pourtant visiblement pas trop à plaindre. Tout à l'heure, il est arrivé en blouson de cuir noir dans un énorme 4X4.

L'homme est si bien passionné par son métier qu'il a laissé le temps passer sans se préoccuper de fonder une famille. Il s'y est mis tardivement et il est aujourd'hui le père de deux enfants de 4 et 7 ans. « Le plus jeune, lorsqu'il est venu à la pépinière, a beaucoup aimé. Il a quelque chose », sourit Mohamed Hadad.



Vendredi 1er juillet, sur le port de Tanger Med. Les automobilistes sont pris en charge pour éviter tout débordement au niveau du trafic.



Marhaba au bled !

Le 1er juillet : le grand départ des MRE. Ils sont venus par milliers sur le port d'Algésiras, encadrés par l'opération Marhaba, censée avoir été mise en place pour leur permettre de voyager dans de bonnes conditions. Reportage.

Par Nabila El Hadad

Vendredi 1er juillet, des milliers de voitures affluent sur le port d'Algésiras. Elles attendent d'embarquer sur le ferry-boat pour traverser le détroit qui les mènera au bled. Pas de bruit de klaxons. Un temps d'attente de moins de deux heures contre le double il y a quelques années, au tout début de l'opération Marhaba.

Des douaniers espagnols et marocains travaillent main dans la main pour organiser au mieux le transit. Un conducteur essaie d'en doubler un autre, un douanier le rattrape et lui demande

d'attendre son tour. Des caméras enregistrent toute infraction. Sur le côté, les voyageurs venus avec seulement leur sac attendent, eux aussi, de montrer patte blanche à un fonctionnaire. A bord du bateau, une dame les accueille et leurs distribue des formulaires de la police des frontières. Une délégation de la fondation Mohamed V devrait être sur place pour assister les MRE qui en éprouvent le besoin, les aider à remplir leurs fiches, par exemple. Personne. La solidarité prend le relais : les plus jeunes aident leurs aînés. Des familles, des couples, des groupes d'amis se reposent ensuite, après une dizaine

d'heures de route pour certains. La cafétéria, seule à être ouverte sur le bateau, propose un avant-goût du bled : du couscous.

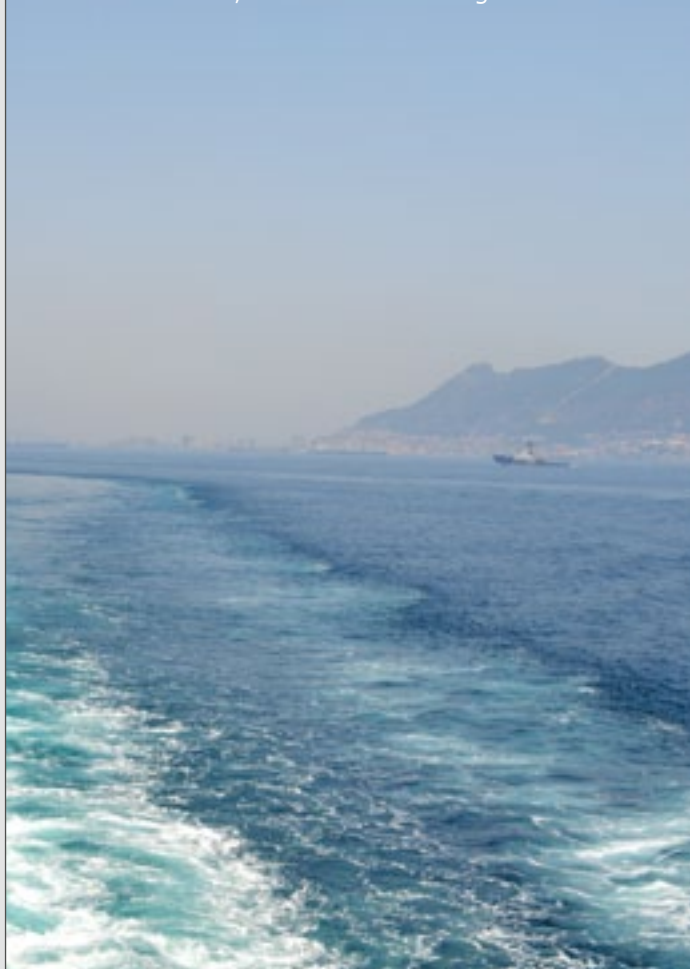
Pendant que les plus jeunes se ruent vers le cheval à bascule, ou plongent dans la piscine à balles à la recherche d'une chaussure égarée, les plus grands font la queue pour faire estamper leur passeport dans le brouhaha ambiant. Deux bureaux ont été installés dans la salle principale mais le désordre est sidérant. « Il n'y a pas assez de fonctionnaires », déplore un passager, « On est déjà au Maroc », plaisante un autre.

Et puis il y a ceux qui ont choisi de s'éloigner du vacarme et de prendre l'air sur le pont, à l'instar de Nadia et Soukaina. Ces Lyonnaises de 27 et 25 ans sont venues entre amies, sans la famille, une grande première : « on a profité de notre séjour pour faire une halte en Espagne, ce qui nous permettait de ne pas cumuler trop

d'heures de route ». Des opérateurs téléphoniques saisissent l'opportunité pour faire leur marché : des cartes téléphoniques locales sont remises aux passagers « pour prévenir la famille ». « ça tombe bien, je ne savais pas quel opérateur choisir », jette l'un des passagers.

Après moins de deux heures de traversée, le ferry accoste. Les douaniers mobilisés sur place accélèrent la cadence pour tamponner les autres passeports. Des voyageurs se perdent dans les couloirs, recherchent leur voiture, s'étonnent du manque d'indications, s'impatientent, demandent à des membres de l'équipage de les guider, pour finalement se résigner à patienter. Un quart d'heure après l'arrivée du ferry, la porte tarde encore à s'ouvrir, en raison « d'un problème technique », répond un technicien à certains passagers. La porte s'ouvre. Les voyageurs sont soulagés. L'accueil est chaleureux. Une voix dans le haut parleur se fait entendre : « marhaba bikoum fi baladkoum ! » ■

Dans le ferry-boat, lors de la traversée du détroit de Gibraltar, en direction de Tanger.



Opération Transit 2011 : Les MRE arrivent plus tôt

Selon les autorités espagnoles, au total, près de 650 000 personnes ont traversé le détroit de Gibraltar, depuis le 3 juin 2011, à destination des pays d'Afrique du nord. Le Maroc reste la principale destination des bateaux.

L'essentiel des passagers à destination du Maroc est constitué par les Marocains résidant à l'étranger. La Fondation Mohamed V, qui coordonne l'accueil estival des MRE, par l'Opération Marhaba ou Transit, affirme que 1 224 659 MRE ont regagné le Maroc, depuis le 1er mai 2011. Ces chiffres, datant du 10 juillet 2011, représentent une hausse de 8,5% par rapport aux statistiques de 2010. C'est à dire que, mi-juillet, les vacanciers MRE sont plus nombreux qu'à la même période en 2010.

666 704 d'entre eux, soit 54,5%, ont emprunté la voie maritime. La Fondation Mohamed V a également enregistré l'entrée de 178 112 véhicules de MRE, depuis le 1er mai. Un chiffre en légère baisse par rapport à celui de 2010, à la même période (-1%).

Y.N.



Retours au Maroc

Les low cost dament le pion au bateau ?

La traversée de Gibraltar en bateau reste chère tandis que le prix d'un billet d'avion, avec l'arrivée des low cost au Maroc, a fondu comme neige au soleil. Les MRE pourraient, cette année, être plus nombreux à préférer l'avion au ferry.

Par Ibrahima Koné

Ils sont de plus en plus nombreux à préférer l'avion au bateau. A la fin de l'Opération Marhaba 2010, quelque 895 869 MRE ont gagné le Maroc par voie aérienne, soit 42,24% du total. Déjà, depuis le 1er mai 2011, 558 155 personnes sont arrivées au Maroc par avion, soit 45,5% des retours des MRE.

Le choix de l'avion est motivé par la cherté des billets de bateau. Ces derniers ont augmenté de 30%, à l'été 2008, en raison du prix du pétrole. Trois ans plus tard, ces tarifs au kilomètre sont encore élevés. Certains vacanciers ont donc pris l'habitude de voyager sans leurs voitures, pour venir louer au Maroc : ils évitent de traverser toute l'Espagne en voiture. En 2010, les témoignages d'internautes de Yabiladi.com sur ce système ont été nombreux. Pour Gainefood, « l'avion est plus rapide et plus sûr. La location de voiture, dans tous les aéroports, est autour de 30 euros par jour, entre 22 et 25 euros pour un long séjour. Je ne passe pas chez les Espagnols. »

« Le Maroc est devenu le terrain de jeu des compagnies low-cost », estime Lionel Guérin, PDG de Transavia.com France, filiale à bas prix d'Air France-KLM, sur Tourmag.com. Selon le ministère de l'Équipement et des Transports, depuis la libéralisation de 2004 et l'Open sky, le trafic

de et vers le Maroc a augmenté de 135% en raison, principalement, des low-cost.

Parmi les 44 compagnies aériennes desservant le Maroc en 2010, contre 22 en 2004, 18 sont des low-cost. Ces dernières ont effectué 35% des liaisons à destination ou en provenance des aéroports marocains. A l'été 2010, les low-cost ont assuré 425 rotations par semaine contre 273 pour l'été 2009, soit une croissance nette de 55%, d'après le site économique Maghreb Emergent. Durant la même période, Air Arabia, Easyjet, Jet4you et Ryanair ont réalisé à elles seules, 943 des 1 200 fréquences hebdomadaires, soit 78% du total. Cet engouement des low-cost pour le ciel national a directement profité aux MRE.

« Le Maroc est devenu le terrain de jeu des compagnies low-cost »

L'invasion du low-cost a aussi entraîné la fin du monopole et la main mise de la compagnie nationale, Royal Air Maroc (RAM), sur plusieurs lignes entre le Maroc et le Vieux continent. Même après avoir pris le contrôle de Jet4you à 66%, il y a un an, la RAM peine à faire face aux redoutables concurrents que sont les low-cost. Le transporteur national traverse, depuis le début du mois de juillet, une zone de turbulence qui se traduit par des retards longs et intempestifs, des absences d'assistance et de communication du personnel de la compagnie. ■

Riel, doro et franc VS Dirham

Riel, doro, franc ... Le Maroc compte plus de monnaies que de villes impériales. Certes, billets et pièces affichent partout les insignes du dirham, mais certains Marocains semblent prendre un malin plaisir à égarer les acheteurs avec des prix exprimés dans des unités monétaires extravagantes. Chacune a son histoire. Petit mémo pour esprits perdus. Par Rim Battal et Julie Chaudier

Le dirham est la monnaie officielle frappée par le Maroc, personne ne le remet en cause, pourtant nombre de Marocains parlent en doro, franc, centimes, pesetas et riel. Aucune de ces monnaies n'a de valeur légale, mais « l'Etat n'est jamais arrivé à en finir avec leur utilisation orale. Il y a même des gens qui n'ont jamais parlé en DH, privilégiant le real ou le franc », fait remarquer Omar Affa, professeur d'histoire à la faculté de Lettres de Rabat et historien spécialiste des monnaies marocaines.

Chacune de ces unités monétaires a des origines propres. Le rial, vient de « real », royal, en espagnol. Le doro désigne la même unité. Il serait une déformation de « pesos duro », qui désigne une pièce dure - donc une pièce en argent - en espagnol. La peseta, venue d'Espagne, elle aussi, a été introduite plus récemment. Ces unités monétaires sont encore utilisées dans le nord, le Rif, de Tanger à Saidia et dans le sud, vers Sidi Ifni.

« Le real est entré au Maroc en 1450, non comme monnaie physique mais simplement comme unité », explique Omar Affa. Les Espagnols l'introduiront, par la suite, sous forme de pièce.

Avec la colonisation française, le franc intègre le marché marocain. Dans certains esprits, au centre du pays, notamment, il reste le « fran-ki ». Les tournants de l'histoire se succèdent et la seule monnaie à avoir bientôt légalement cours est le dirham. Il faut toutefois attendre 1987 pour que Bank Al Maghrib crée Dar Assikah. Hôtel des monnaies marocain, il est chargé de produire les dirhams en pièces et billets. Jusqu'à cette date avancée, la banque centrale faisait frapper sa monnaie en Europe.

Depuis, le dirham symbolise l'unité du royaume aussi bien que le doro, le real, la peseta, le franc et le centime rappellent les variations de son histoire. ■

Valeurs

Aujourd'hui, même si les différentes unités monétaires n'ont qu'un usage oral, ceux qui les utilisent « associent ces « sommes » aux couleurs et aux formes des billets de banque et pièces de monnaie existantes », termine Omar Affa.



10 centimes de DH : 10 pesetas
2 doros = 2 riels = 10 francs



1 DH : 100 centimes = 100 pesetas
20 riels = 20 doros = 100 francs

Avis du juriste

Les règles du regroupement familial



Le regroupement familial constitue désormais la procédure la plus suivie par les Marocains désirant s'installer sur le sol français. Comme tout étranger, un Marocain résidant en France peut solliciter l'admission au séjour des membres de sa famille. Cependant, plusieurs conditions sont applicables tant au demandeur qu'au bénéficiaire.

Par maître Abderrahim Chninif

Le demandeur

Un Marocain séjournant régulièrement en France depuis au moins dix-huit mois, sous couvert d'un titre de séjour d'une durée de validité d'au moins un an, peut demander à bénéficier de son droit à être rejoint, au titre du regroupement familial, par son conjoint et ses enfants.

Un Marocain en situation irrégulière ou en possession d'une autorisation provisoire de séjour ou de récépissé ne peut donc pas faire venir sa famille sur le sol français. Cependant, tous les Marocains titulaires d'un titre de séjour valable un an (salarié, visiteur, étranger malade, étudiant...) peuvent, en principe, bénéficier du droit au regroupement familial.

Les étudiants peuvent, théoriquement, solliciter le regroupement familial. En théorie seulement, car les restrictions imposées à cette catégorie d'étrangers, en matière d'exercice d'activité salariée, ne leur permettent pas une garantie de ressources stables et suffisantes exigées par la loi en la matière.

En conséquence, les étudiants sont en pratique exclus des personnes qui peuvent demander le regroupement à moins que l'intéressé puisse justifier être en capacité, par ses propres moyens, de prendre en charge sa famille durant son séjour en France.

Le demandeur doit justifier, en outre, d'un logement compatible et tous les moyens nécessaires pour accueillir sa famille sans tenir compte des aides sociales et des différentes prestations versées par les organismes français.

Le bénéficiaire

Seuls le conjoint et les enfants âgés de moins de 18 ans peuvent bénéficier de la procédure de regroupement familial. Le regroupement ne peut être demandé que pour la femme ou le mari, dans le cadre du mariage exclusivement, alors qu'en France, le concubinage et le Pacs sont des régimes juridiques pleinement reconnus. Ils créent des droits et des obligations entre les personnes qu'ils lient.

Les époux en instance de divorce ne peuvent bénéficier dudit regroupement. De même, le regroupement familial polygamique est proscrit depuis la loi de 1993.

En ce qui concerne les enfants, le regroupement familial peut être sollicité pour les enfants du couple, les enfants du demandeur et ceux de son conjoint. Les enfants, en France s'ils conservent leur autre parent - dans le cadre d'un divorce et d'un remariage par exemple - au Maroc, sauf si celui-ci a été déchu de ses droits parentaux.

A noter, enfin, que les ascendants, les parents du demandeur et les autres membres de la famille ne peuvent pas solliciter le droit au regroupement familial mais peuvent, bien sûr, rejoindre la famille en France par d'autres procédures.

Toutefois, même si toutes les conditions du regroupement familial sont remplies, l'administration peut opposer un refus. Dans ce cas, le demandeur pourrait faire valoir ses droits en justice en s'adressant à un avocat pratiquant le droit des étrangers. ■

18 mois de présence, un logement et des revenus suffisants sont nécessaires

L'UMP veut limiter le regroupement familial

Le 7 juillet, l'UMP s'est réuni pour une nouvelle convention sur l'immigration. Parmi ses 22 propositions, qui ont pour objectif de réduire l'immigration légale, l'UMP souhaite durcir les conditions du regroupement familial. Selon l'UMP, il faudrait au regroupant justifier de 2 ans de présence sur le territoire nationale, contre 18 mois aujourd'hui. Le regroupement familial serait aussi conditionné « au respect des lois de la République ».

Le bio au Maroc

Une croissance tiré par les exportations

« L'agriculture bio au Maroc ? Mais tout est bio chez nous ! ». Faux. Le bio reste loin des priorités des consommateurs et de beaucoup d'agriculteurs marocains. 175 exploitants ont toutefois reconnu le potentiel à l'export des produits bio. Un projet de loi a été lancé pour faciliter ces exportations vers l'Union européenne mais aussi pour réglementer le secteur. Positif pour les exportations marocaines et un premier pas vers une conscience bio du consommateur marocain.

Par Frédéric Schmachtel

L'agriculture bio existe au Maroc mais n'est pas destinée aux Marocains. Cherchez une étiquette bio dans les supermarchés de Casablanca, Rabat ou d'autres villes du royaume, vous n'en trouverez pas. Pourtant, il peut arriver qu'une partie de la récolte bio soit vendue sur le marché marocain. Elle passe alors inaperçue car les produits ne peuvent pas être labellisés comme tels. « Aujourd'hui, il n'y a pas de cadre juridique pour la production biologique », explique Khadija Bendriss, chef de la division de labellisation au ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime. « Les produits bio ne peuvent pas être mis en valeur au Maroc. » Le vide est sur le point d'être comblé : un projet de loi a été présenté au parlement marocain, en avril 2011. Son cahier des charges a fait l'objet d'un séminaire où professionnels du secteur, autorités marocaines et deux spécialistes allemands, invités pour l'occasion, ont discuté d'une première version, les 28 et 29 juin, à Rabat.

Une part croissante des terres agricoles

625 000 hectares, soit un peu moins de 7% des terres agricoles marocaines, sont cultivés selon des principes « bio », révèle une récente étude du service coopération agricole de l'ambassade allemande au Maroc. La plus grande partie de ces terres, environ 400 000 ha, revient aux plantations d'arganiers. Fruits et légumes, olives, câpres, mais aussi plantes aromatiques et médicinales se partagent les terres restantes, explique Khadija Bendriss.

Il n'existe pas de production animale bio au Maroc. Avec des coûts de production élevés, même dans le conventionnel, l'exportation de viandes bio ne serait pas concurrentielle. Une situation problématique estime Ingo Braune, conseiller ministériel au ministère allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs, car « le concept de l'agri-

culture bio est basé sur une gestion en cycles. On a besoin de cycles complets. Si certains éléments manquent, on ne peut pas aboutir à cette gestion en cycle. »

Une production vouée à l'export

Les premières exploitations bio ont été lancées dans les années 90 au Maroc et, dès le départ, elles produisaient pour l'export. La possibilité de disposer des produits bio plus tôt dans la saison a attiré plus d'un importateur, surtout des Français. Au total, environ 10 000 tonnes de fruits, légumes et produits transformés bio sont exportés chaque année par le Maroc.

31% de ces exportations sont destinées au marché français. L'Allemagne, seconde destination, arrive loin derrière avec 4% des exportations. Primeurs Bio du Souss (PBS), la plus grande des 175 exploitations bio au Maroc, exporte vers la France, grâce à un accord de commercialisation exclusif avec le groupe de distribution français ProNatura.

Pourtant, l'Allemagne, premier marché de bio en Europe avec un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros et un tiers des produits bio importés, intéresse aussi les producteurs marocains et vice-versa. « Il y a un intérêt pour les fruits et légumes qui ne sont pas produits chez nous ou qui le sont plus tard dans l'année, explique Ingo Braune, mais il faut voir que le marché est disputé. L'Espagne a une gamme d'aliments similaires, la Turquie et l'Egypte, en partie, aussi. Au Maroc, il ne suffit donc pas de produire du bio, il faut aussi être concurrentiel. »

Fluidifier le passage des frontières

Etre concurrentiel passe, notamment, par une réglementation moderne sur le bio qui corresponde aux normes européennes or elle fait encore défaut au Maroc. Depuis 1990, une cir-

culaire permettait d'exporter, mais ce n'est que suite au Plan Maroc Vert que des concertations ont été menées avec les professionnels du secteur du bio », explique Khadija Bendriss. Résultat : une loi régissant l'agriculture bio a été formulée et n'attend plus que l'aval du parlement pour entrer en vigueur.

« Aujourd'hui, chaque produit doit être autorisé au cas par cas. On analyse s'il est compatible avec les règles de l'UE, explique le Dr. Braune, alors que s'il y a des règles au niveau national qui sont reconnues par l'UE, cette procédure longue et coûteuse ne sera plus nécessaire. ».

Les produits bio « auront toujours besoin d'être certifiés, mais il sera possible d'avoir des organismes de certification marocains que ce soit privés ou publiques », ajoute Thierry Givernaud, gérant de STECOF et représentant du certificateur allemand QC&I au Maroc. Le label « bio » pourra ainsi faire son entrée au Maroc.

Le marché intérieur, base de développement

L'enjeu de ce statut est moins quantitatif que qualitatif. Il existe, certes, des initiatives locales, comme les Jardins de Dar Bouazza de l'association Terre et Humanisme qui vend des paniers de légumes bio à Casablanca. Cependant, « le marché restera pour le moment très étroit, estime Thierry Givernaud. Le revenu moyen d'un foyer est entre 4000 et 7000 DH par mois. Cela laisse peu de marge pour vouloir payer plus cher les produits alimentaires bio. »

Cependant, pour un développement durable de l'agriculture bio au Maroc, le secteur ne doit pas être focalisé entièrement sur l'export, indique Ingo Braune. « Il faut qu'il y ait un marché local, même s'il est minime », explique-t-il. Si sa consommation est en pleine expansion en Europe de l'ouest, elle reste très sensible aux fluctuations du marché. ■

Agriculture biologique

L'expression agriculture biologique est apparue dans les années 50, en Europe. Le terme s'oppose à l'agriculture conventionnelle intensive, chimique par ses composants, et productiviste par sa logique. L'agriculture biologique se caractérise essentiellement par le refus d'utiliser des pesticides et des engrais chimiques. Elle se veut respectueuse de l'environnement au sens où elle respecte les cycles biologiques et ceux de l'environnement. Elle renoue, notamment, avec la ponctuation naturelle des saisons.



Singe Magot

Entre trafic illégal et protection

Primate menacé de disparition, le Macaque de Barbarie ou singe magot, de son petit nom, n'existe, en dehors de l'Asie, qu'au Maroc et en Algérie. Joli minois et manières d'enfant ont fait son succès auprès des humains. Un succès à double tranchant puisque ces macaques sont capturés tous les ans, emmenés en Europe, avant d'être abandonnés par leurs nouveaux propriétaires.

Par Rim Battal

En rentrant au Bled cet été, si vous passez par Algeiras, vous aurez droit à un dépliant pour votre enfant. Une petite histoire à lire en faisant la queue pour le ferry, celle de Mouna, un bébé macaque capturé, comme tant d'autres, au Maroc, vendu aux Marocains qui repartent en Europe et abandonné une fois parvenu à l'âge adulte.

Le Maroc a perdu la moitié de ses macaques

Cela fait plus de vingt ans que le phénomène existe. Les zoos et centres d'accueil d'animaux abandonnés en Europe ont recueillis 300 macaques, en 2004, et 150 à 200, en 2008. Ce « commerce » étant illégal, les chiffres des abandons ne sont que des estimations. Siân Waters,

chercheuse associée honoraire à la Société zoologique royale d'Écosse et présidente de BM-CRif, soupçonne qu'elles sont légèrement inférieures à la réalité. En l'espace de trente ans, le nombre de macaques au Maroc a chuté de 50 voire 80%. Ils ne sont plus que 4 000 dans tout le Maroc, aujourd'hui.

Conscientes de la menace réelle qui pèse sur cette espèce de primates, plusieurs associations européennes ont tiré la sonnette d'alarme. Leur campagne, lancée début juillet, vise à sensibiliser les Marocains résidant à l'étranger sur les conséquences de l'achat « impulsif » de ces animaux. A l'heure qu'il est, l'équipe de volontaires de la DEPANA espagnole, le Zoo de Barcelone, la fondation hollandaise AAP et BMCRif (Barbary Macaque Conservation in the Rif) sont présents à Algésiras pour distribuer des dépliant.

Déclinés en français, arabe et espagnol, ils racontent l'histoire du singe Mouna, offerte en souvenir aux petits Marocains résidant à l'étranger par leur grand-père. Enthousiasmés, au début, ils déchantèrent vite devant l'agressivité de l'animal qui, comme dans son milieu naturel où il vit en groupe, essaie de s'imposer. « quand les enfants voient ces bébés macaques exposés pour la vente ils en veulent absolument un. Les parents acceptent et achètent. C'est pour cela que nous visons les enfants », explique Siân Waters dont l'association est basée à Tétouan.

Transportés sous sédatif dans des cartons avec les bagages, ces « animaux souffrent de problèmes psychologiques et mordent lorsqu'ils sont contrariés. Ils vivent dans des conditions terribles en Europe. Maltraités, ils deviennent irritables et dépriment, se désolent Mme Waters. Certains macaques meurent même avant d'arriver sur le marché, dès qu'on les arrache à leur mère. »

Réhabilitation impossible

Excédés par l'irritabilité du macaque adulte et devant l'impossibilité de son adaptation à la vie domestique, les « maîtres » se tournent vers les zoos et foyers pour se débarrasser du primate. Cependant, tous ces centres animaliers sont, aujourd'hui, saturés. Un quart de la population de primates des membres d'EAZA zoos (Association Européenne de Zoos et Aquariums) est composé de macaques de barbarie

: initialement des animaux de compagnie en provenance du Maroc. Les centres de réhabilitation de macaques ont tous de longues listes d'attente d'animaux dont les propriétaires ne veulent plus.

Le zoo de Barcelone en compte déjà cinq, plus de place pour de nouveaux résidents et impossible de les relâcher dans la nature. Ces macaques ne sont plus adaptés à la vie sauvage. Nourris aux croquettes, « ils ne savent plus comment se procurer à manger et meurent de faim quand ils ne sont pas tués par les chiens », explique Siân Waters. Les propriétaires impatients, ne pouvant revendre leur singe magot à cause des lois qui l'interdisent, et craignant de se faire dénoncer par leurs voisins, les relâchent dans la nature.

Législation européenne répressive

La législation européenne est claire et les sanctions largement dissuasives. Les macaca sylvana sont inscrits dans l'annexe II de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction). Cette convention en interdit l'import, l'export et le commerce. Elle prévoit une double sanction. L'importation illégale des singes magots expose, dans le cadre de la CITES, à une amende de 25 à 50 000 euros et à une peine d'emprisonnement allant de 6 mois à 5 ans.

Certains pays ont leurs propres lois parallèlement à la CITES. En Belgique, par exemple, la détention de singes en tant qu'animaux domestiques est prohibée. Toute infraction entraîne une peine de prison d'1 mois à 3 ans assortie d'une amende de 26 à 250 euros. En Suisse, l'Office vétérinaire fédéral interdit l'importation de singes. Cette interdiction s'explique, notamment, par les risques de transmission de maladies à l'homme, tels que l'hépatite virale ou le SIDA.

Les trafiquants et acheteurs ne sont souvent pas informés de ces risques : l'achat d'un singe magot peut tourner au drame. Les associations de protection des macaques visent à l'éviter, tout en préservant la biodiversité, à travers la sensibilisation mais aussi en titillant l'égo des villageois marocains. Une fois conscients de la rareté de l'animal, les locaux, fiers d'avoir au Maroc ce qui n'existe pas ailleurs, ne veulent plus le voir partir. ■



Ramadan & vacances au Maroc

L'équation insoluble

Le ramadan est un acte religieux, un des cinq piliers de l'Islam. Pour autant, sa dimension sociale peut être analysée en propre. Les Marocains résidant en France s'insèrent dans un système social complexe.

Par Julie Chaudier

Le ramadan est un « fait social total ». Emile Durkheim, l'un des fondateurs de la sociologie, l'a défini comme « toute manière d'agir, de penser, de sentir, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; et, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses diverses manifestations au niveau individuel ». Le ramadan est une exigence religieuse pour les musulmans : l'un des 5 piliers de l'islam. Il s'exprime par un comportement individuel qui pourrait ne regarder que le croyant, pourtant sa pratique possède une dimension collective considérable au Maroc, comme en France.

Pendant le mois sacré, c'est toute la société marocaine qui vit au rythme de l'abstinence et de sa rupture. Horaires continus, heures de fermeture, y compris dans les grandes surfaces, pour permettre à tous les employés, sans exception, de rompre le jeûne, soirées ramadanesques, repas gargantuesques en famille... Toute la société marocaine vit à l'unisson. Le ramadan participe à une forme de cohésion nationale, par la religion, de la même façon, et sans blasphème, que les Lions de l'Atlas. Tout le monde fait la même chose au même moment.

Le ramadan est une telle évidence que personne, à de très rares exceptions près, ne le questionne. Les non-jeûneurs, ou dé-jeûneurs, dans ce cadre, sont considérés comme des provocateurs. S'ils sont surpris par des agents des forces de l'Etat, ils sont même condamnés. La loi punit tout musulman qui mangerait en pleine journée, pendant le ramadan. Cette règle sociale qui permet d'unir les Marocains se double alors d'une obligation légale.

Cette dimension coercitive est unique en son genre. Les autres piliers de l'islam, comme la prière ou le pèlerinage à la Mecque, qui ont pourtant, d'un point de vue religieux, exactement la même importance, n'ont pas le même degré d'obligation au sein de la société marocaine. Ainsi, la loi ne condamne pas le fait de ne pas faire la prière cinq fois par jour.

En France, au contraire, les musulmans sont minoritaires, comparativement aux chrétiens. Dès lors, le ramadan pourrait n'être que comme l'une des pratiques d'une minorité religieuse parmi d'autres. Sauf qu'il s'agit d'islam et qu'il s'agit du ramadan. Celui-ci est très connu en France, tout du moins dans sa définition la plus étroite : le jeûne et le repas nocturne. Comme le fait remarquer Nabila, jeune Franco-marocaine à Paris, [voir « Ramadan français ou Maghrabi? »], le ramadan est non seulement la pratique de l'islam la plus connue mais aussi la plus acceptée.

La dimension festive du ramadan participe probablement beaucoup au sentiment positif que les non-musulmans en France entretiennent à son égard. L'importance de la cuisine, des pâtisseries, la grande table de fête, la réunion familiale, la communion sont autant d'éléments qui nourrissent à cette perception. Ils peuvent être partagés par n'importe quel individu en dehors de toute dimension religieuse.

Médiatisé, cultivé, presque, à travers « les Nuits du ramadan » dans les grandes capitales européennes, le ramadan a même intégré les rayons des magasins. Les enseignes de grande consommation et les marques spécialisées dans le halal profitent du ramadan et de sa notoriété dans toute la société française pour communiquer, avec plus ou moins de bonheur [voir « Marketing ramadanesque : Les grandes enseignes ne savent pas sur quel pied danser »], en direction des musulmans, mais pas seulement.

Si le ramadan est accepté dans sa dimension sociale, familiale voire économique, il reste bel et bien un exercice religieux de l'islam. Dans le contexte de la peur des communautarismes et de la montée de l'islamophobie en Europe, comme nouveau lien idéologique des extrêmes droites, il est aussi perçu comme un révélateur de la présence des musulmans en France et surtout des Français musulmans. Dans un contexte préélectoral enfiévré par la droite, doit-on s'attendre à des remarques cinglantes sur le ramadan ? ■

Toute la société marocaine vit à l'unisson. Le ramadan participe à une forme de cohésion nationale

Ramadan Franssa oula Al Maghrib ?



Entre le travail et les vacances à la plage, le ramadan doit trouver sa place. Cette année encore, le ramadan se déroule en été, période habituellement dévolue aux vacances. Beaucoup de jeunes Marocains résidant à l'étranger se retrouvent tiraillés entre l'envie d'expérimenter, souvent pour la première fois, le ramadan au Maroc, et l'envie de conserver leurs vacances pour une période sans contraintes sociales ni religieuses.

Par Julie Chaudier

Cette année je vais dans un autre pays, pour les vacances, mais l'an prochain, ça me dirait bien d'aller faire le ramadan au Maroc. Je ne l'ai jamais fait là-bas », explique Samir, 24 ans. Depuis 2 ans, et jusqu'en 2016, le ramadan tombe en partie en juillet ou en août. Des mois d'été où il fait très chaud, mais aussi les mois habituels de vacances pour beaucoup de Marocains résidant en Europe. L'occasion, pour ceux qui le désirent, de se rendre au Maroc pour le mois de ramadan. Pour les plus jeunes

d'entre eux, souvent nés dans le pays d'accueil de leurs parents ou de leurs grands parents, c'est la première fois qu'ils en ont la possibilité. Ils oscillent entre l'envie de se retrouver en terre musulmane et la crainte de gaspiller leur temps de vacances.

« Ah ! l'ambiance au Maroc, pendant le ramadan ! On me l'a tellement racontée ! » s'enthousiasme Nora, 25 ans, vivant à Marseille. La jeune femme n'a encore jamais eu l'occasion de passer

le ramadan au Maroc et c'est encore manqué pour cette année : elle ne pourra pas avoir de congés en août. « L'ambiance de fête, les sorties le soir, après le ftour... », rêve Nora.

« Au Maroc, quasiment tout le monde fait le ramadan, poursuit Samir. Là bas, c'est pas la même ambiance, les gens sortent le soir après manger. » L'importance du rythme de vie partagé, les horaires continus, le soutien mutuel reviennent souvent dans le discours de ceux qui voudraient pouvoir passer ou qui passeront le ramadan au bled. Le faire pendant les vacances est d'autant plus attrayant que le travail n'empêchera aucun membre de la famille d'arriver à l'heure pour le ftour.

Etre dans un pays musulman pour le mois de jeûne épargnerait aussi aux Marocains résidant à l'étranger d'entendre éternellement les mêmes remarques de la part des non-musulmans. « On me demande souvent pourquoi je fais ça et une fois que je l'ai expliqué, invariablement, j'ai droit à l'exclamation « Ooooooh ! Mais ça doit être dur ! », suivi systématiquement par : « la faim, ça va encore, mais ne pas boire, ça, je pourrais pas ! », ironise Nora.

« Les gens en ont l'habitude, les médias en parlent, donc, autour de moi, personne n'est surpris quand j'annonce que je fais le ramadan, J'ai simplement droit à des regards de pitié : « Ça va ? Tu vas tenir ? », raconte Nadia, 26 ans, Franco-marocaine. Elle qui travaille, à Paris dans un open-space, se voit proposer des cafés à longueur de journée. « Généralement, mes collègues sont impressionnés, il prennent la mesure de notre foi, mais ce n'est pas de l'admiration. Ils n'ont pas envie de faire pareil », continue la jeune femme.

Incompréhension, remarques un peu stupides, mais tolérance aussi. « Lorsque ma responsable m'a dit qu'elle voulait que je lui rende un travail début septembre, je l'ai prévenue qu'en août ma productivité allait beaucoup baisser : elle a rit et m'a dit qu'on discuterait des modalités plus tard », raconte Nadia. Selon elle, le ramadan est la pratique relative à l'islam la plus connue et la plus acceptée en France. « Si je voulais m'ab-

senter pour faire la prière, j'aurais plus de mal », estime-t-elle.

Malgré le peu de satisfaction donné par le fait d'être en France pour le mois de ramadan, le Maroc n'est pas toujours privilégié pour autant. « Le Maroc ça a toujours été pour les vacances, mais là ce serait pour le ramadan, commente Nadia, alors peut être qu'on va kiffer l'ambiance, mais on a aussi peur de devoir rester enfermé toute la journée puisqu'il fera chaud et qu'on ne pourra ni boire ni manger. »

« Au Maroc, il fait super chaud, ma famille a décidé de le faire en France. Ma grand-mère vient même en France spécialement pour le ramadan », explique Assia, 23 ans. Avec trois semaines

de vacances par an, Assia préfère choisir une période où elle puisse pleinement en profiter. Elle compte d'ailleurs partir à Marrakech cette année mais avant le ramadan !

Nabila est du même avis : les soirées ramadanesques sont agréables, mais elles ne font pas tout. « Toute ma famille était au Maroc pour les vacances en juillet, ils reviennent juste avant le ramadan », ex-

plique la jeune femme. Ses sœurs ont toutes la vingtaine et la perspective de ne pas pouvoir porter de débardeur ou de jupe, par exemple, en pleine chaleur, parce que ça ne passerait pas dans la famille de leur mère, les rebute. « Elles veulent jeûner, faire le ramadan, mais elles ne veulent pas les contraintes sociales qui vont avec lorsqu'elles sont au Maroc », conclut Nabila.

Plus important que le lieu, le seul élément réellement essentiel au ramadan : être en famille. « Je préfère faire le ramadan en France parce que c'est là que vit toute ma famille. Tout le monde se réunit, c'est très important, explique Nabila, et puis ma mère préfère le faire ici, parce qu'elle est chez elle, dans sa cuisine, là où elle a toutes ses habitudes. » Cette année, Fatima, 30 ans, va encore passer le ramadan seule à Marseille mais espère pouvoir poser une semaine de vacances en juillet, l'an prochain, pour le passer au Maroc. « J'appréhende surtout les week-ends. Seule, le ramadan se limitera à jeûner et à rompre le jeûne au coucher du soleil », prévoit la jeune femme. ■

Le Maroc est associé aux vacances, s'y rendre pour le ramadan est très différent



Franck Fregosi

« Le ramadan en France a une forte portée religieuse et sociale »



Franck Fregosi est spécialiste des questions relatives à l'islam en France, directeur de recherche au CNRS et chargé de cours à Sciences Po Aix. Il a réédité, chez Hachette Pluriel, « Penser l'islam dans la laïcité », en juin 2011. Alors que le ramadan approche et que les remarques stigmatisant l'islam se multiplient, il analyse la place que tient aujourd'hui le ramadan en France auprès des musulmans mais aussi des non-musulmans.

Par Julie Chaudier

La pratique du ramadan augmente-t-elle, en France ?

En 2009, l'institut de sondage Ifop a publié des statistiques sur la pratique de l'islam en France, entre 1989 et 2007. [Une étude réalisée sur la base d'enquêtes actuelles et historiques de l'Ifop, ndlr] Cette étude et l'une des rares à offrir des données précises. Parmi toutes les pratiques relatives à l'islam, celle du ramadan est la plus observée. [39% des personnes d'origine musulmane en France, en 2007, font la prière quotidiennement, 23% vont à la mosquée le vendredi, 6% ont réalisé un pèlerinage à la Mecque, enquête Ifop, ndlr]. L'étude souligne également que la pratique du ramadan a eu tendance à augmenter jusqu'en 2001, puis à se stabiliser. Tous les musulmans se retrouvent pendant cette période pour manifester publiquement leur appartenance à l'islam.

Ceci dit, le fort taux de pratique du ramadan mesuré par l'Ifop est à relativiser car l'enquête

est basée sur les déclarations des personnes interrogées, or il est difficile pour une personne d'origine musulmane d'affirmer publiquement qu'elle ne fait pas le ramadan, sous la pression sociale que l'on connaît.

Le ramadan tient-il une place particulière auprès des musulmans dans un pays où l'islam n'est pas la religion majoritaire ?

Le ramadan ne fait pas partie des usages dominants. La portée religieuse du ramadan est donc plus forte. Jeûner lorsque l'on est le seul à le faire est plus louable car cela demande un effort supplémentaire. Le musulman en retire plus de bénéfice religieux. Au Maroc, le ramadan est un acte social plus banal, plus routinier.

Même si cela peut sembler paradoxal, en apparence, le ramadan a aussi une valeur sociale particulière, en France. Il est un moment privilégié pour toute la communauté, car c'est bien le seul moment de l'année où l'on peut réellement

parler de communauté musulmane. C'est une période de très forte socialisation, où l'on réaffirme une appartenance collective.

Les plus jeunes, nés en France, dans une famille musulmane, ont-ils tendance à abandonner cette obligation religieuse ?

La pratique du ramadan des jeunes est plus faible et plus fluctuante que celle de leurs aînés, mais cet écart a tendance à se réduire car c'est chez les plus jeunes que s'accroît le plus fortement la pratique de la prière, par exemple. La famille tient une place particulière pendant le ramadan, car il réunit toutes les générations. On essaie alors de donner à la famille tout son sens en rassemblant ses membres autour du repas nocturne. Le ramadan est l'occasion pour les parents de dire : « voilà, ce qui nous réunit, c'est aussi l'islam ».

C'est particulièrement le cas ces deux dernières années : le ramadan a lieu durant les vacances d'été. Les familles ont pu saisir l'occasion pour initier les plus jeunes alors que c'est une chose plus difficile à faire, le reste du temps, avec l'école. Le ramadan est alors une interface entre les générations pour un passage de relai.

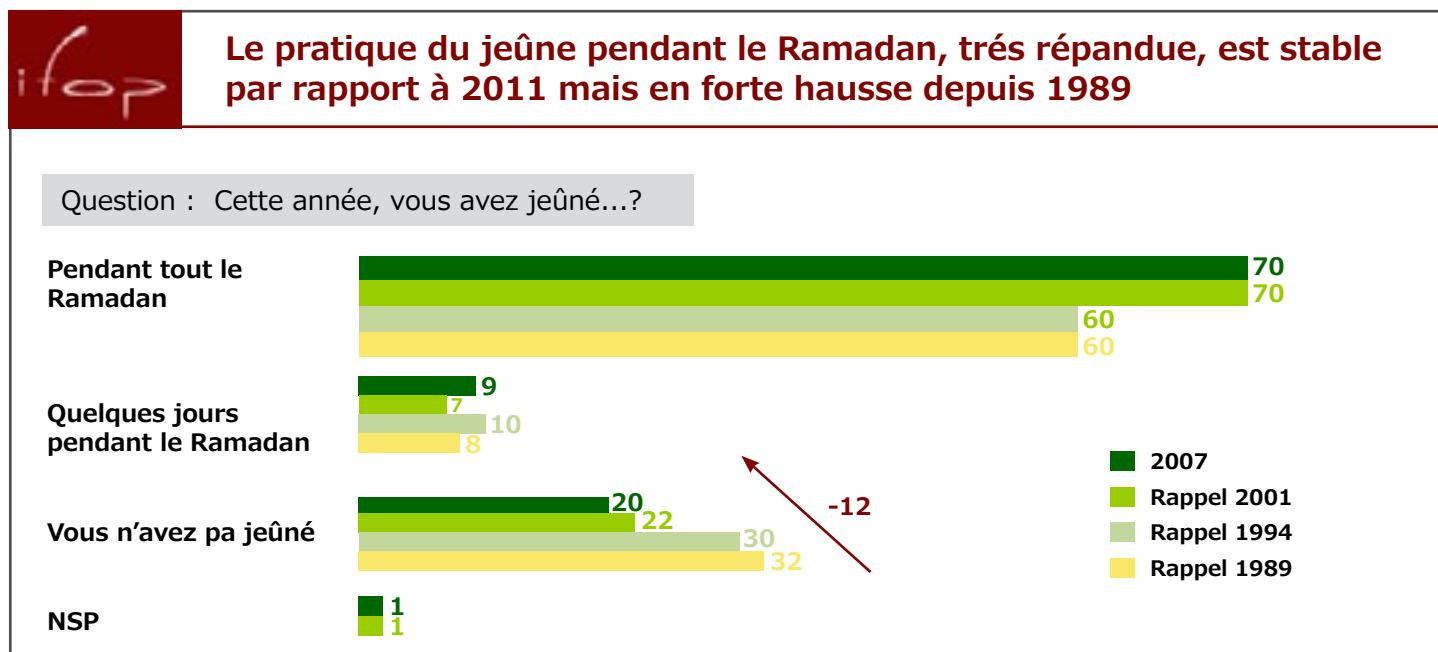
Face à la stigmatisation de l'islam et des musulmans, en France, la dimension communautaire du ramadan se renforce-t-elle ?

Ces attaques n'ont pas d'influence directe sur la pratique du ramadan. Ce genre de propos peut pousser les musulmans à montrer publiquement qu'il est un moment de partage. Le ramadan est certes un moment privilégié de la communauté mais il ne signifie pas qu'elle se referme sur elle-même. A l'occasion des fêtes les communautés marocaine et algérienne invitent de plus en plus fréquemment les élus. C'est l'occasion de les sensibiliser aux problèmes de leurs communautés.

Quelle place tient le ramadan auprès des non-musulmans ?

Il rebute certains d'entre eux et en fascine d'autres, mais dans l'ensemble, il y a une sorte de banalisation du ramadan. On en parle dans la presse et certains commerces l'utilisent comme argument commercial. Même si ce n'est pas ouvertement affiché, on voit des promotions sur les dattes, sur la charcuterie hallal... Les petits gâteaux dans les pâtisseries arabes se vendent aussi beaucoup pendant le ramadan auprès des non-musulmans.

D'un point de vue religieux, le ramadan a interpellé d'autres croyances., Il a amené l'Eglise, notamment, à redécouvrir les valeurs spirituelles et symboliques du carême. Elle a renouvelé son discours pour insister sur ses exigences spécifiques. ■



Enquête IFOP, août 2009, « Analyse : 1989-2009, « Enquête sur l'implantation et l'évolution de l'Islam de France publiée en août 2009 ». Les données sont extraites de différentes enquêtes cumulées. Pour chacune d'elle, la représentativité des échantillons d'interviewés a été assurée par la méthode des quotas.



Marketing ramadanesque

Les enseignes généralistes ne savent pas sur quel pied danser

Chaque année, en France, pendant le ramadan, fleurissent, dans les rayons et les catalogues promotionnels, des références, plus ou moins directes, au mois sacré. Opportunistes, les enseignes généralistes s'y sont mises. Succès mitigé, communication médiocre.

Par Julie Chaudier

Il rebute certains et en fascine d'autres, mais dans l'ensemble, il y a une sorte de banalisation du ramadan », analyse Franck Fregosi, chercheur au CNRS et spécialiste de l'islam en France. Preuve en est faite, chaque année, dans nombre d'enseignes généralistes. Produits spécifiques, affichages, dispositions en rayon, publicités rappellent plus ou moins explicitement le mois de ramadan. Depuis « saveurs des milles et une nuits » jusqu'à « ramadan moubarak », les messages publicitaires n'ont guère évolué les cinq dernières années : rudimentaires et généralisants.

En 2010, la marque Isla Délice (société Zaphir) de charcuterie et de plats cuisinés halal, a reçu le prix de la campagne la plus innovante de l'Observatoire de l'innovation publicitaire créé par les agences Dufresne Corrigan Scarlett et Plan Net. Le film publicitaire débute avec la mise en place, le matin, de grands panneaux publicitaires dans les rues de Paris. Les affiches présentent seulement le nom de la marque sur un fond blanc que l'on devine être une nappe. La journée passe dans le ciel de la capitale et, quand le soir tombe, les panneaux publicitaires s'éclairent. Apparaissent alors, sur la nappe, les

mets du ftour autour d'une assiette de charcuteries produites par la marque. Si l'esthétique des affiches est limitée, l'exploitation du principe marketing du teaser est originale.

« Cette année, le spot sera visible sur le site, mais nous ne réaliserons pas de nouvelles publicités spécifiques au ramadan », explique Frédérique Dokes, directrice marketing d'Isla Délice. Pour le mois de jeûne 2011, elle prévoit seulement, à la demande notamment des distributeurs, de disposer un habillage spécifique du site web et des produits où il sera inscrit « ramadan moubarak ».

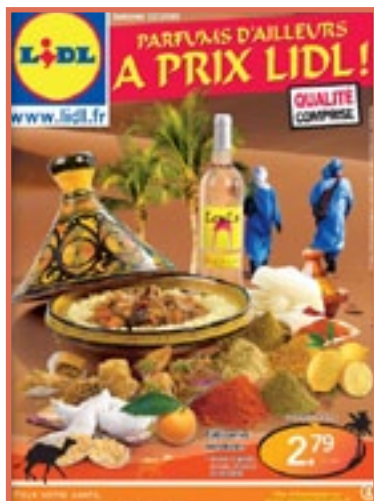
Les Milles et une nuits vendues aux musulmans

L'innovation d'Isla Délice, société spécialisée, semble répondre à la croissance du marché du halal en France. Les enseignes de la grande distribution tentent aussi de toucher spécifiquement la clientèle musulmane. Quel meilleur moment pour le faire que le mois de ramadan ? Pourtant, Isla Délice reste une exception dans le champ de la communication ramadanesque. La plupart des dispositifs publicitaires restent

très inadaptés à leur cible. « On prend les musulmans pour des abrutis, tranche, amère, Jean-Christophe Desprès, directeur général de l'agence conseil en communication affinitaire Sopi, d'année en année, le marché ne s'améliore pas. »

En 2008, le catalogue promotionnel de Leclerc titrait, pendant le mois de ramadan, « Mille et une saveurs d'Orient ». « Les saveurs orientales à petits prix » ouvre celui d'Auchan en 2010. « Comme un parfum d'orient ». Continue Carrefour Market, au même moment. « La plupart du temps, les catalogues de ces grands magasins vous proposent de venir goûter les produits de l'orient, en exposant des produits qui n'ont rien à voir avec le ramadan », continue Christophe Desprès : nuggets, hamburger, pizza ...

La méconnaissance de la cible peut expliquer, en partie, le ridicule de certaines propositions commerciales. L'an dernier, dans le catalogue de Lidl, du vin marocain était présenté entre un plat de couscous et une silhouette de dromadaire. Ces publicités et les installations très « orientales » dans les magasins amalgament ramadan, Maghreb, orient fantasmé et Ailleurs exotique.



« Aucune étude n'est faite par la grande distribution, estime Jean Christophe Desprès, en amont, afin de connaître la clientèle musulmane ». Seuls des tracking en rayon permettent éventuellement de connaître quand, et par quel type de client, a été acheté un produit particulier.

Le mot « ramadan » tabou

Le flou entretenu par les enseignes généralistes pousse à se demander, quand bien même ces actions promotionnelles coïncident avec le ramadan, si ce sont bien les musulmans qui en sont la cible. La majorité des catalogues évoquent l'orient à l'envie mais, nulle part, ou presque, n'apparaît le mot « ramadan ». Seul Casino avec ses grands panneaux d'affichages « ramadhan » et sa marque halal Wassila faisait figure d'exception.

L'usage du passé est de mise puisque le directeur des relations presse du groupe, Frédéric Croccel, annonce que « Casino souhaite « décommunautariser » la communication halal ». Une formule très maladroite puisque le halal ne s'adressera jamais, par définition, qu'aux musulmans. Le mot « communautarisation » utilisé pour justifier ce retournement – le directeur marketing insiste aussi sur le fait que, contrairement à ce qu'affirme le site de la marque Wassila, « aucun projet de magasin halal » n'existe – est révélateur du comportement des autres chaînes de la grande distribution. Le refus de mettre directement en relation leur communication avec les musulmans par le mot « ramadan » s'explique, en partie, par des raisons politiques. En République française il a toujours été et il est encore, plus que jamais, déconseillé de s'adresser à une « communauté » dans l'espace public, fût-il commercial.

Pour Jean-Christophe Desprès, directeur général de Sopi, le manque d'engagement des grandes enseignes à faire évoluer leur communication pour s'adresser spécifiquement aux musulmans peut aussi s'expliquer par une certaine déception. « la population musulmane en France a des origines ouvrières. Elle n'a pas, pour la plupart, un pouvoir d'achat considérable. »

Pourtant, en dehors du secteur de la consommation courante, une autre enseigne communie ouvertement sur le ramadan, et avec succès. Une spécificité : elle ne s'adresse pas seulement aux musulmans. La FNAC, renouvellera cette année l'expérience lancée en 2010 : placer en exergue tout un rayon rempli d'une trentaine d'ouvrages relatifs au ramadan. « Il y aura le Coran en français, en arabe, des livres de prières pour garçon et filles, mais aussi des livres destinés aux non-musulmans comme l' « Islam pour les nuls » ou « Sagesses d'Islam », détaille Laurence Deschamps, chefs de produits librairie à la FNAC. Impossible de connaître exactement le succès commercial de l'opération, mais, en 2010, « nos ventes ont été multipliées, assure Laurence Deschamps, croyez moi, ça a bien marché sinon on ne recommencerait pas cette année. » ■



La jeune en jean et le vieux qui jeûne

Omar Khayyam n'était pas retourné au Maroc depuis 10 ans. Il s'était investi corps et âme dans ses études remettant toujours à plus tard les vacances au Maroc. Cette année, il a enfin décroché sa titularisation pour le poste d'enseignant chercheur. Il a donc décidé de retrouver le pays de son enfance et de passer tout le mois de ramadan avec sa famille et ses proches. Des vacances qui vont se transformer en cauchemar à cause de son oncle maternel Oussama Skayri.

Par Bouchta Jebli

Oussama est un promoteur immobilier qui a fait fortune dans le logement social. Il a acquis des terrains de manières pas très légale en usant de pots de vins auprès de l'administration, fraude le fisc pour ne pas payer d'impôts, ne déclare aucun de ses ouvriers et floue les acheteurs de ses cages à poules en ne respectant pas les normes minimales de construction. Malgré ces méfaits indignes d'un musulman, Oussama est fier aujourd'hui d'afficher sa réussite. Duplex en plein quartier Maarif, grosse Mercedes, costume Hu Bogoss et montre Casio, une panoplie de signes extérieurs de richesse pour palier cet intérieur sans finesse.

Nerfs en mode Rouicha

Mais l'heure n'est pas à l'affichage bling-bling, le ramadan pèse sur le code vestimentaire d'Oussama mais surtout sur son état d'esprit. Cet homme, qui d'ordinaire est plutôt bon-vivant, devient une vraie teigne pendant le mois de Ramadan. A croire qu'en jeûnant il fait une faveur à son entourage.

La cigarette et le café lui manquent terriblement et ses nerfs sont tendus comme les cordes de l'outar de Rouicha. Le bruit des enfants lui tape sur le système. Khadija, sa femme, l'irrite aussi car elle a décidé de se lancer dans la confection des appétissantes et odorantes pâtisseries au miel. La traditionnelle « chebakya », le péché mignon d'Oussama. Pour ne pas céder à la tentation, il propose à son neveu de sortir redécouvrir sa ville natale. Une expédition qui va vite prendre des allures de torture pour Omar car son oncle ne cesse de traquer ceux qui osent s'éloigner des règles du jeûne.

Faut être fou pour faire jeûner un fou

Un SDF qui a perdu la raison passe devant les deux compères récitant des vers de poésie et tenant un bout de pain rassi. Oussama s'irrite :

- Starfillulah, il mange devant nous. Voilà ce que ce pays devient quand on laisse faire.

- Mais le jeune homme n'est pas sain d'esprit ! On ne va pas exiger de lui de respecter le ramadan.

- Il mange quand il trouve quelque chose à se mettre sous la dent, contrairement à nous qui allons manger dès le soleil couché.

- Tu as trop vécu en France Omar. Tu en viens à accepter l'inacceptable ! Au Maroc, le mois de ra-

madan est spécial et tout le monde doit s'adapter et ne pas provoquer. Même dans les entreprises les horaires sont adaptés.

- Tu sais, en France, je vis mon jeûne en continuant de travailler, avec les mêmes horaires que mes collègues et je ne vais pas les engueuler à chaque fois qu'ils allument une cigarette.

Mais au Maroc, le musulman toujours sur le fil du rasoir, prêt à rompre son jeûne à la moindre occasion, ne saurait tolérer la moindre provocation.

Sexe, ftour, et niqab

De retour dans le quartier du Maarif, le duo entre dans une boulangerie afin d'acheter du pain et quelques viennoiseries pour le ftour. Devant Oussama, une jeune femme habillée à l'occidentale attend également son tour. Le vieux jeûneur scruta l'allure vestimentaire et les formes du corps de la demoiselle. Il flumine.

- Chouf Omar, tu vois le laisser aller ? C'est le ramadan, hchouma !

- Qu'est ce qu'il y a ? Elle porte un jean c'est tout !

- Tu ne vois pas qu'elle me provoque avec ses formes aguicheuses ?

- C'est bon, tu as 50 ans, tu n'as plus l'âge pour être aguiché.

- Bezzaf 3alik ! Avec ma Mercedes je les fais tomber comme des mouches. Celle là a de la chance que c'est le ramadan sinon je t'aurais montré 'le henné de mes mains'.

A ce moment un gant en tissu noir tire son oreille. La femme portant le voile intégral et qui était derrière Omar et Oussama depuis un petit moment est en réalité son épouse Khadija. Elle a suivi toute la scène et particulièrement les paroles de son frustré de mari.

- Oussama Skayri, c'est ça le ramadan ? Ma chebakya n'est plus ton seul péché mignon, hein, tu n'as pas honte ? Même en plein jeûne tu ne peux t'empêcher de draguer ? Tu as aussi repris l'alcool espèce de mécréant ?!

Quand on s'appelle Skayri, le ramadan devrait nous inciter à la sobriété. Car le chameau ne regarde jamais sa bosse, il ne voit que celle de son voisin. ■

LA MARCHÉ DES COCHONS



Extrême droite radicale

Que demande le peuple ?

Du saucisson et du pinard

Une droite radicale d'un nouveau genre en France semble connaître une recrudescence et constituer une source d'inspiration pour l'extrême droite classique et l'UMP. Décryptage des populismes qui continuent à défrayer la chronique.

Par Nabila El Hadad

Rejet des élites politiques, justice sociale, écologie : des thèmes phares du populisme repris et martelés par des militants d'extrême droite d'un nouveau genre, pour se donner une image plus lisse que celle de l'extrême droite classique. Le groupe Bloc Identitaire en est l'exemple le plus frappant, en France.

A l'époque de la création de ce courant identitaire, en 2002, la classe politique française est frappée de plein fouet par un séisme : pour la première fois, un candidat d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, accède au second tour des élections présidentielles face à un taux d'absentéisme massif au premier tour : 28,4%, le plus haut depuis 1958.

« Résistants » et « Républicains » contre « collabos »

Depuis ses débuts, le groupe a multiplié les actions de terrain : distribution de la fameuse « soupe au cochon », création de maisons de quartiers et campagne contre le racisme « anti-blanc ». Derrière ces opérations qu'ils n'hésitent pas à qualifier de sociales, voire de caritatives, se cachent des opérations de communication de grande envergure. Leur objectif : séduire de nouveaux militants et gagner en visibilité. La recette idéale : populisme et lobby.

Terminologie bien rodée, les militants de Bloc Identitaire se sont autoproclamés « acteurs de la résistance identitaire » et s'identifient sur leur site Internet au « gramscisme », du communiste italien Antonio Gramsci, arrêté à la fin des années 1920 sous le régime fasciste. Les fascistes, ce ne sont pas les identitaires, ce sont « les collabos ». C'est en tout cas ce qu'affirment les plus proches alliés du Bloc Identitaire : les ultras laïcs, Riposte laïque et l'association Résistance républicaine de Pierre Cassen et Christine Tassin. Les « collabos », se sont « les gauchistes et les islamistes » ont estimé les ultras laïcs lors de la dernière commémoration de l'appel du 18 juin du général de Gaulle. Une occasion supplé-

mentaire pour ces derniers de s'associer, dans l'imaginaire collectif, à des libérateurs, face à ceux qu'ils considèrent comme des occupants : les musulmans. « Non à l'islamisation de la France », ont-ils scandé ce jour-là.

Véritable arme de communication, la multiplication de vitrines virtuelles leur permet d'accroître leur visibilité. Le président de Bloc Identitaire, Fabrice Robert, 37 ans et consultant multimédia, a su faire de la toile un moyen de communication massif. Exemple le plus frappant : leur site Novopress. A première vue : une agence de presse « indépendante », selon ses termes, qui relaie des informations. Dans le fond : le discours partisans des Identitaires reste omniprésent. Ce procédé se généralise à l'ensemble des plateformes virtuelles de la droite et connaît une recrudescence, souligne Le Monde dans un article, publié le 4 juillet, sur la présence de l'extrême droite sur Internet.

Populisme et lobby, la recette fait fureur.

L'extrême droite française classique s'inspire de cette nouvelle mouvance, en té-

moigne d'abord le choix sémantique de Marine Le Pen : elle se définit comme « une candidate du progrès social » et n'a de cesse de marteler le mot « peuple » à chacune de ses nombreuses interventions médiatiques, à l'instar de celle du 26 juin dernier, sur le plateau de France 2.

Le 12 juillet, les députés UMP du collectif de la « droite populaire » ont décidé d'organiser un « apéritif saucisson-vin rouge » pour célébrer sa première année d'existence. Ce rassemblement n'est pas sans rappeler « l'apéro saucisson-pinard » qui avait réuni, en juin 2010, les membres du groupuscule Bloc Identitaire et de Riposte laïque. Dans la charte du collectif de la « droite populaire », constitué des élus les plus extrémistes de l'UMP, ils disent croire « en l'identité de notre Pays et en l'unité de la République [...] Ceux qui choisissent de vivre en France doivent adhérer aux valeurs de notre République par une démarche volontaire. L'immigration doit être contrôlée et maîtrisée. » ■

« Le pouvoir se prend aussi par la conquête des esprits »



Transferts d'argent

France-Maroc : sur la voie de la concurrence

L'entrée de Money Gram dans les guichets d'Al Barid Bank signe la fin de l'accord d'exclusivité qui liait Al Barid Bank à la Western Union. Si la Western reste leader, la concurrence sur le marché des transferts de fonds entre la France et le Maroc continue à s'accroître des deux côtés de la Méditerranée.

Par Julie Chaudier

Le dernier bastion, au Maroc, de la Western Union, Al Barid Bank, s'ouvre à la concurrence. La clause d'exclusivité imposée par le leader mondial des transferts de fonds est tombée. Depuis le 28 juin, la banque postale marocaine offre à ses guichets les services de son challenger : MoneyGram. « Nous sommes actuellement en train de déployer les services de Dirham Express dans nos guichets », ajoute la direction marketing d'Al Barid Bank. La concurrence augmente donc au Maroc mais aussi en France, bien que beaucoup plus lentement, grâce à des volontés politiques.

Maroc : le privilégié du Maghreb

Au Maroc le marché a commencé à se libéraliser en 2010, sous l'impulsion du gouvernement, suite à la crise financière mondiale. « Selon les directives de Bank Al Maghrib, l'exclusivité n'a plus lieu d'être dans la mesure où elle

est antinomique avec la notion de libre concurrence, de choix et de qualité de service apporté au client », explique la direction marketing d'Al Barid Bank. En 2010, la clause d'exclusivité qui liait chaque banque à un seul opérateur spécialiste des transferts de fonds a commencé à être levée. La libéralisation du marché a donc débuté récemment mais a été réalisée rapidement, puisqu'en l'espace d'à peine plus d'un an, la quasi-totalité des accords d'exclusivité a été levée.

« Le Maroc est le seul pays du Maghreb qui dépende aussi peu du réseau de la Western Union », ajoute El Mouhoub Mouhoud, professeur d'économie à l'université Paris Dauphine. A la fin des accords d'exclusivité, précédait déjà un réseau bancaire fort et fiable. « De plus en plus de Marocains en France, notamment la jeune génération et parmi les plus éduqués, s'adressent directement aux banques maro-

caines pour transférer leur argent au Maroc pour des projets touristiques, immobiliers, d'entreprises... », explique le chercheur. Le taux de bancarisation du Maroc est passé de 34%, en juin 2010, à 47%, un an plus tard, selon Al Barid Bank.

La loi de finance qui autorise les Marocains résidant à l'étranger à ouvrir des comptes en devises convertibles, au Maroc, a renforcé le recours aux banques pour les transferts d'argent. Elle a permis de renforcer la concurrence sur le marché des transferts au profit des MRE mais a aussi permis au Maroc d'augmenter ses apports en devises, nécessaires dans le cadre des échanges internationaux et particulièrement des importations.

La situation du Maroc est assez exceptionnelle, par rapport au reste du Maghreb. Depuis la France le coût d'un transfert de 200 dollars américains (1592,18 DH) au Maroc est en moyenne de 15,04 \$ (100,73 DH), le plus bas de tous les pays comparés par le Banque mondiale. Le Maroc est loin devant la Tunisie avec 16,89 \$ (134,46 DH) et l'Algérie : 18,11\$, (144,17 DH). La situation de l'Afrique subsaharienne, où la Western est en situation de monopole, est bien pire encore.

France : la puissante Western

En France, la situation est moins glorieuse, bien que, comme pour le Maroc, le marché se dirige vers une intensification de la concurrence. La Western Union y possède encore un leadership exceptionnel en comparaison avec d'autres pays d'Europe. « En plus de son savoir faire particulier qui lui permet de transférer de l'argent liquide dans les villages les plus reculés d'Afrique, la société américaine a signé un accord d'exclusivité avec la Banque Postale », explique Mouhoub El Mouhoud. Depuis 1994, aucun concurrent de la Western ne peut donc profiter de l'exceptionnel réseau de 6000 points de vente que possède la banque dans toute la France.

Pendant longtemps, les banques françaises ne se sont pas intéressées aux transferts d'argent réalisés par les immigrés. « Elles voulaient réduire au maximum la présence de liquide dans leurs guichets. Elles préféraient aussi se

concentrer sur leurs propres clients qui ont l'avantage d'être captifs au contraire de ceux qui souhaitent réaliser un transfert de liquide », explique François Peyret, directeur régional Maghreb et Afrique francophone de l'ouest pour MoneyGram.

Faute de volonté politique de contester le contrat d'exclusivité de la Western avec la Banque postale, il a fallu innover. Règlementation européenne et pressions internationales ont joué un rôle important. Au sommet du G8 de L'Aquila, en Italie, en juillet 2009, les chefs d'Etat et de gouvernements se sont engagés à réduire le coût des transferts de fonds des migrants de 10 à 5% de la somme envoyée. En novembre 2007, l'Agence française de développement a mis en place le site envoierargent.fr pour permettre aux émigrés de comparer les coûts d'un transfert d'argent selon les différents opérateurs du marché pour chaque pays.

En 2007, a été signée une directive européenne (2007/64/CE) qui assouplit les conditions de transferts. Entrée en vigueur en 2009, « elle permet de réaliser des transferts d'argent ailleurs que dans une banque », explique François Peyret. Le 9 juin 2010, le challenger de la Western annonce qu'un accord a été signé, soutenu par le ministre de l'identité nationale, Eric Besson, avec les bureaux de tabacs. « Avant c'était tout simplement interdit », souligne François Peyret. Grâce à cet accord, le nombre de guichets Moneygram est passé de 50 à 1000 en un an.

L'augmentation de la concurrence entre opérateurs spécialisés dans les transfert de fonds restera cependant modeste aussi longtemps que l'accord d'exclusivité entre la Western et la Banque Postale existera. « La concurrence est très récente en France contrairement aux marchés espagnols et italiens qui sont plus matures. Il y a également, dans ces pays, des accords d'exclusivité mais il y a parallèlement une égalité de réseaux entre les différents opérateurs spécialisés », explique le directeur régional Maghreb de MoneyGram. Le premier concurrent du numéro un mondial est clair : en France, il continuera à afficher des tarifs moins élevés que la Western mais, mis à part des opérations promotionnelles, il ne jouera pas davantage la concurrence par les prix. ■

Nouvelle Constitution

Un Oui presque unanime



Le 1er juillet, le « oui » l'a royalement emporté au référendum : plus de 98 % des voix avec un taux de participation supérieur à 73 %. Deux semaines avant, le roi Mohammed VI présentait publiquement le projet de la nouvelle Constitution. La machine électorale en faveur de la réforme est lancée. L'opposition réagit et demande un mode de gouvernance plus démocratique.

Par Nabila El Hadad

Démocratie et unanimité sont incompatibles », rappelle Karim Boukhari, directeur de l'information de Tel Quel, dans l'édition du 9 juillet. « Démocratie », un terme qui revient pourtant vingt et une fois dans ce nouveau texte contre deux fois dans la Constitution de 1996, souligne Ali Chibani dans un article publié dans Le Monde diplomatique, le 30 juin. Idem pour le mot « liberté » répété trente-six fois contre neuf dans la dernière constitution.

Pour relayer ce martèlement lexical, la machine électorale en faveur du « oui » a déployé un maximum de moyens. Le 17 juin, des milliers de Marocains sont devant leur écran de télévision : le roi Mohamed VI prononce son discours tant attendu au cours duquel il exhorte le peuple à voter « oui ». On constate, sur place, qu'une multitude de dépliants sur le projet de la nouvelle constitution titrés « Projet de la nouvelle constitution : le grand tournant démocratique du Maroc » sont glissés dans la majorité de la presse marocaine ; des imprimés avec des « oui à la constitution » sont placardés sur les devantures ; les clubs de football phares de la capitale économique, le Raja et le Wydad, se font les supporters du « oui » ; sans compter les Moqadem mobilisés pour distribuer des drapeaux ainsi que l'ingérence des imams à qui le ministère des Affaires islamiques a demandé de réciter une prière en faveur du référendum selon l'envoyée spéciale du Monde Isabelle Mandraud (« Maroc : les réformes du roi plébiscitées », 3-4 juillet).

Boycott symbolique ou « Non » stratégique

De leur côté, le Mouvement du 20 février et d'autres forces contestataires, qualifiées de « véritables » démocrates, poursuivent leurs manifestations, se réunissant par milliers tous les dimanches pour demander un mode de gouvernance plus démocratique et plus de transparence. La majeure partie d'entre eux semble avoir appelé à boycotter le scrutin. Si le boycott a pu, selon les défenseurs du « non », le desservir, l'appel de ces militants est symbolique : ils ont exprimé leur refus du projet de réforme de la Constitution soumis à référendum, un texte préparé par la Commission consultative dirigée par M. Abdeltif Menouni, nommé par le roi, ainsi que leur désaccord avec ce processus de révision.

Et puis il y a ceux qui ont choisi de dire « non » à cette réforme et à ceux qui l'incarnent. Une autre manière de montrer son refus de voter une ré-

forme élaborée par une Commission qui n'a pas été choisie par le peuple et qui ne l'a pas directement consulté. Ce « non » peut également être interprété comme une réponse à la demande du roi de voter « oui », fait remarquer Youssef Benkirane, doctorant en sciences politiques à l'IEP de Paris, dans un article publié dans Le Monde, le 22 juin.

Le référendum qui aura nécessité 15 jours de préparation a été organisé dans la précipitation, selon ceux qui s'y sont opposés. Le Code électoral n'a pas été totalement respecté.

« Un véritable test » ?

L'article 17 de la loi n°9-97 formant Code électoral stipule que « les demandes d'inscription sur les listes électorales générales sont disposées pendant une période de trente jours [avant le scrutin] ». Entre l'annonce de la réforme et le déroulement du scrutin, une dizaine de jours seulement se sont écoulés.

Les MRE semblent avoir, eux, été privilégiés sous couvert de « démocratie participative ». A l'instar de l'inscription sur liste électorale, cette obligation prévue dans le Code électoral n'a pas été respectée sous prétexte de vouloir faire participer un maximum de MRE au référendum. « Qu'il soit enregistré au niveau du consulat ou non, il suffit de présenter une pièce d'identité ou tout autre document qui permet de justifier de sa marocanité » pour pouvoir voter, avait déclaré le ministre chargé de la Communauté MRE, Mohamed Ameer, dans le très officiel quotidien Le Matin.

Privilège auquel s'ajoutent jusqu'à trois jours dans certains pays pour se rendre aux urnes, la possibilité de voter dans des consulats, ports européens, mosquées. Résultat : 96% des MRE ont dit « oui », selon le ministère des Affaires étrangères, sur un taux de participation impossible à connaître en l'absence de liste électorale exhaustive.

Dans une déclaration au Monde, le 17 janvier, le politologue spécialiste du monde arabe et directeur de recherche au CNRS, Jean-Noël Ferrié, voyait en ce référendum un « véritable test ». D'autres observateurs favorables au « non » parlent de plébiscite, d'une occasion supplémentaire pour le roi de renouveler sa légitimité. ■



Constitution

Les droits des MRE dans la vie politique marocaine et étrangère

La nouvelle Constitution a été votée le 1er juillet. La participation des MRE à la vie politique devrait prendre de l'ampleur que ce soit au Maroc ou dans leur pays de résidence. En Espagne, déjà, l'article 30 sur le principe de réciprocité ne fait pas l'unanimité. L'article 17, qui prévoit une plus grande participation des MRE à la gestion du royaume, soulève des inquiétudes.

Par Nabila El Hadad

En Espagne, les 550 000 Marocains résidant devraient bientôt pouvoir participer aux élections municipales, en réponse à l'article 30 de la nouvelle Constitution marocaine qui permet, réciproquement, aux étrangers établis au Maroc de participer aux élections locales marocaines.

Sebta et Melilia s'opposent à l'accord de réciprocité avec le Maroc

Si la ministre espagnole des Affaires étrangères, Trinidad Jiménez a déclaré, à Barcelone, quatre jours après les résultats du référendum : « nous allons signer cet accord de réciprocité », les députés, sénateurs et membres des gouvernements locaux du Parti Populaire (PP), parti de droite, de Sebta et Melilia le rejettent. Leur argument : cet accord de réciprocité ne peut être appliqué à ces deux villes puisque les élections sont plus à portée régionale que municipale. Le Conseil Electoral Central, organe chargé de surveiller et contrôler le processus électoral, a rejeté cet argument. S'appuyant sur le cas des citoyens de la Norvège, un pays qui n'est pas membre de l'Union européenne, il a estimé que « ces citoyens ont le droit de vote mais pas le droit passif [celui d'être élus] dans les assemblées des communautés autonomes. »

A Sebta, où vivent environ 3000 Marocains sur une population totale de 75 000 habitants et 6000 à Melilia sur un nombre similaire, des députés et parlementaires du PP demandent l'exclusion de ces deux villes de l'accord de réciprocité et se disent prêts à mettre leur veto. L'Union Démocratique de Ceuta (UDCE) et la Coalition Pour Melilla (CPM), des formations

qui regroupent l'électorat de confession musulmane, sont les principales forces d'opposition au PP, devant le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE). Ces deux partis craignent que, par ce principe de réciprocité, les Marocains ne grossissent les rangs de l'UDCE et du CPM à leur détriment.

« Le droit d'être électeurs et éligibles » dans le royaume

Outre l'article 30 sur l'accord de réciprocité, un autre article soulève des inquiétudes. L'article 17 de la nouvelle Constitution stipule que les MRE ont « le droit d'être électeurs et éligibles » au Maroc. Certains observateurs comme Abdelkrim Belguendouz, chercheur universitaire à Rabat et spécialiste de la question des MRE, font remarquer que « des circonscriptions électorales à l'étranger seront à prévoir dans le cadre du code électoral. » Première étape : « réaliser une étude pour connaître le nombre de MRE qui ont voté au référendum, et leur lieu de résidence. Elle permettra également de déterminer la répartition du nombre de sièges », termine-t-il. Il reproche au CCME de ne pas « avoir endossé son rôle en ne remettant pas d'avis consultatif. » Pourtant, la nouvelle Constitution prévoit, dans l'article 163, « le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger est chargé notamment d'émettre des avis sur les orientations des politiques publiques permettant d'assurer aux Marocains résidant à l'étranger le maintien de liens étroits avec leur identité marocaine, les mesures ayant pour but de garantir leurs droits et préserver leurs intérêts, ainsi qu'à contribuer au développement humain et durable de leur pays d'origine et à son progrès. » ■

Deux articles de la Constitution changent la donne

L'article 30 : « Les étrangers jouissent des libertés fondamentales reconnues aux citoyennes et citoyens marocains, conformément à la loi. Ceux d'entre eux qui résident au Maroc peuvent participer aux élections locales, en vertu de la loi, de l'application de conventions internationales ou de pratiques de réciprocité. »

L'article 17 : « Les Marocains résidant à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles. Ils peuvent se porter candidats aux élections au niveau des listes et des circonscriptions électorales locales, régionales et nationales. La loi fixe les critères spécifiques d'éligibilité et d'incompatibilité. Elle détermine de même les conditions et les modalités de l'exercice effectif du droit de vote et de candidature à partir des pays de résidence »

le Mouvement culturel amazigh a manifesté, avec les jeunes du Mouvement du 20 février, pour réclamer la reconnaissance de l'amazighité du Maroc.

Officialisation de l'amazighe

...en attendant les actes



La nouvelle constitution marocaine consacre l'officialisation de la langue amazighe. Un nouvel acquis que les militants amazighophones, encore sceptiques, attendent de voir traduit dans la pratique. Officialiser la langue amazighe suppose de grands changements au sein de la société marocaine et pour les ressortissants marocains à l'étranger.

Par Oumar Baldé

C'est l'une des plus grandes nouveautés apportées par la nouvelle constitution : l'officialisation de la langue amazighe. Dès l'article 5 du préambule de la loi fondamentale largement approuvée le 1er juillet, il est inscrit que « l'amazighe constitue une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception ». La langue amazighe rejoint ainsi l'arabe au rang de langue officielle du royaume.

Une officialisation synonyme de consécration pour les militants amazighs qui, depuis les années 1960, luttent pour la reconnaissance de l'amazighité du Maroc. « Sur le plan psychologique, l'officialisation signifie la reconnaissance *de jure* de l'amazighité ; ceci génère un sentiment de fierté légitime, de dignité retrouvée, de réconciliation avec nous-mêmes et entre

nous-mêmes, le sentiment, enfin, d'appartenir à part entière à la nation marocaine », s'exclame Ahmed Boukouss, recteur de l'Institut Royal de la Culture AMazighe (IRCAM).

Dès l'arrivée au Maroc du vent de révolte populaire venu du monde arabe, le Mouvement amazigh a saisi l'occasion et milité aux côtés des Jeunes du 20 février pour exiger des réformes politiques et sociales dans le royaume. Leur mobilisation a permis de parvenir, aujourd'hui, à l'officialisation de la langue amazighe. Toutefois, les militants restent très vigilants et mobilisés car cette officialisation demande beaucoup de temps pour entrer réellement en pratique. La constitution précise qu'une « loi organique définit le processus de mise en œuvre du caractère officiel de cette langue ». Au sein du Mouvement culturel amazigh, on attend de voir

« comment cette officialisation sera-t-elle effective dans la société et dans l'administration », explique Mohammed Moussayir, membre du Mouvement.

Scepticisme

Cette étape-là sera, sans nul doute, très laborieuse, au vu de toutes les nouveautés qu'elle implique dans la vie des Marocains. L'officialisation de l'amazigh, renseigne Ahmed Boukous, va permettre de créer « les conditions de l'inclusion effective de la langue et de la culture amazighes dans les politiques publiques, en matière d'éducation, d'information, de culture, d'administration et de gouvernance démocratique ». Cela suppose, précise le juriste Jad Sriri, « l'obligation de traduire toutes les lois, tous les jugements, l'ensemble des actes administratifs dans cette langue ». Une situation qui risque de conduire à des différences dans l'interprétation d'un même texte, tout en nécessitant un investissement conséquent.

Un autre biais important suscite le scepticisme des Amazighs, le fait « de consacrer deux paragraphes distincts à chacune des langues et d'utiliser des formulations qui laissent la porte ouverte à plusieurs interprétations », objecte Meryam Demnati, chercheuse et membre fondatrice de l'Observatoire amazigh pour les droits et les libertés. A ses yeux, cette séparation « laisse à penser qu'une fois encore, il y a une relation hiérarchique entre une première langue officielle, l'arabe, et une deuxième, l'amazighe et que la nouvelle constitution divise les Marocains en deux catégories de citoyens bien distinctes. ». Elle préfère tout simplement la formulation qui aurait figuré sur la première version remise par la Commission Ménouni : « Les deux langues officielles du Maroc sont : l'arabe et l'amazighe. »

Noms amazighs

L'officialisation de l'amazighe remet également à l'ordre du jour un vieux débat : le problème de la reconnaissance par la loi de certains noms amazighs. Jusqu'à présent, les parents amazighophones ont du mal à donner à leurs nouveaux-nés des noms comme Bahac, Dama, Diyia, Mayssa, ou encore Guraya, Yuba, Ijja, Aderfy, Amzin, Idir. Ces noms sont également interdits sur les registres de mariage et de décès. Et pour cause, la loi No. 37-99, stipule

que le nom choisi par la personne qui déclare la naissance « doit être marocain par nature et ne doit être ni un nom de famille, ni un nom constitué de plus de deux prénoms ». De même, il « ne doit pas être le nom d'une ville, d'un village ou d'une tribu » et surtout « il ne doit pas être tel qu'il soit susceptible de troubler la moralité et l'ordre public ».

Seulement, des noms ayant parfois une signification propre en amazigh ont du mal à passer auprès de la Haute Commission pour le Statut Civil, basée au ministère de l'Intérieur et qui statue sur cette question. Depuis 2003, une centaine de noms amazighs a ainsi été rejetée. La donne va-t-elle changer avec une constitution qui prévoit la création d'un Conseil national des langues et de la culture marocaine chargé de la protection « des langues arabe et amazighe et des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine » ? En toute logique, refuser un prénom jugé trop amazigh et pas assez arabe devient anticonstitutionnel. Au niveau du Mouvement culturel amazigh, on estime que cette question ne devrait même pas se poser.

L'amazigh, officielle à l'étranger ?

Eriger l'amazighe en langue officielle, à l'instar de l'arabe, suppose de généraliser son enseignement dans toutes les écoles du pays et de l'intégrer dans le programme national de lutte contre l'analphabétisme. Les enfants des Marocains résidant à l'étranger bénéficient, dans le cadre de conventions signées entre le Maroc et certains pays d'accueil, de cours d'arabe dans les écoles publiques. L'amazigh devrait le rejoindre, à son tour. Actuellement, il est enseigné aux enfants des MRE uniquement par le biais d'associations de MRE. Une convention avait été signée dans ce sens entre le ministère de la Communauté marocaine à l'étranger et l'IRCAM en novembre 2010.

L'amazighe sera-t-elle introduite dans les écoles publiques des pays d'accueil des MRE ? A l'IRCAM on estime que « normalement », elle devrait rejoindre l'arabe. Les conditions sont déjà « réunies », ajoute le recteur de l'IRCAM. Les curriculum, les manuels d'enseignement-apprentissage, les guides pédagogiques et les supports didactiques sont prêts. Toutefois, le personnel enseignant fait encore défaut. ■



Sayd des Mureaux

Professionnel du rap en France et au Maroc

Fonky Family, Kéry James, Rohff, Diam's... Les grands noms du rap français chantent sur des sons de Sayd des Mureaux. Le Franco-Marocain a fait, avec succès, des beats et de la composition son métier. Il ne s'est pas arrêté là. Depuis plus de 3 ans, Sayd s'intéresse de près au rap marocain et produit des artistes. Son rêve : partager ses compétences pour professionnaliser le rap au Maroc. Portrait.

Par Frédéric Schmachtel

Comment devient-on beatmaker pour les plus grands rappeurs français ? A entendre Sayd des Mureaux, l'on pourrait penser que cela se fait « de fil en aiguille », par enchaînements de circonstances heureuses. Pourtant, l'histoire du Franco-Marocain, de son vrai nom Sayd Nabil, montre plutôt qu'il a su faire les bons choix au bon moment pour trouver sa place dans le rap français au moment où il devenait un réel business.

De la danse, au graff et au rap, de l'écriture à la composition

« Je suis de la génération après NTM, après IAM, l'époque de la vraie médiatisation du rap français entre 1995 et 1997-98 ». Sayd Nabil commence à s'intéresser à la culture hip hop dans les années 80. « J'étais gamin, c'était par le biais de l'émission télé H.I.P. H.O.P. sur TF1 », première émission hip-hop en France. En 91, j'ai commencé à m'intéresser petit à petit à l'écriture, au rap », poursuit-il.

Quelques scènes dans sa région, l'île de France et dans les Yvelines, un premier projet en 96, des apparitions dans des compilations en France en 1996 et 97. En 97, un single, raconte Sayd de manière très factuelle. L'ambiance des concerts et tournées communes avec Diam's ou Kéry James reste à imaginer. A la même période, Sayd travaillait avec Expression Direkt du Val Fourré, groupe avec lequel il expérimente scène et musique.

Les bonnes compositions étaient une denrée rare à l'époque, explique Sayd. « Je cherchais des compositions pour pouvoir rapper dessus. Les producteurs que je connaissais étaient occupés par leurs propres groupes. » Conséquence logique : il s'est mis à composer, d'abord pour lui-même, ensuite pour les autres. « De fil en aiguille, j'ai laissé entièrement l'écriture et le rap de côté pour me concentrer que sur la compo. »

Il n'a jamais regretté sa décision. Elle lui a permis d'occuper une niche dans le marché du rap français. Diam's et Kéry James, Rohff, « je les ai rencontrés du temps où je travaillais avec Expression Direkt. De leur côté, ils ont évolué dans leur carrière. Ils ont vu que moi je faisais des sons et ils en avaient besoin, ils m'ont contacté. » Dans les années 2000, « beaucoup de projets se sont ouverts », avec la Fonky Family de Marseille, la chanteuse franco-marocaine Wallen, Sinik ou plus récemment Salif. La discographie de

Sayd des Mureaux s'allonge. Ses idées de projets ne tarissent pas et ses horizons dépassent l'Hexagone...

Des liens artistiques avec le Maroc

« En tant que Marocain d'origine, on a toujours envie de savoir ce qui se passe là-bas. Moi, c'est le hip-hop qui m'intéresse ». Avec son père originaire de Nador et sa mère fassie, Sayd passait tous ses étés au Maroc jusqu'à 20 ans. S'ensuivit une période de plus de 10 ans, où, faute de temps, il n'est reparti au Maroc qu'une seule fois.

Depuis quatre ans, c'est à travers le rap qu'il renoue avec son pays d'origine. « J'ai vu qu'il y avait un vrai travail au niveau du son et qu'il y a aussi une musique 100% hip hop au Maroc, un rap en arabe sur des musiques hip hop, sans éléments folkloriques. Ça m'a interpellé », explique Sayd. D'une manière générale, « le Maroc évolue beaucoup », estime l'artiste. « Avec le climat qui règne en France depuis quelques années, forcément, je me tourne davantage vers le Maroc. En France, même si tu fais des grandes études, il y a toujours ce truc qui bloque. »

Au Maroc, Sayd des Mureaux considère qu'il y a beaucoup de choses à faire pour le rap. Introduit à la scène marocaine par le chanteur Ahmed Soltane, il a signé ses premières coopérations avec H-Kayne et il compte s'investir davantage. Son objectif : aider à professionnaliser le milieu. « A part quelques rappeurs connus comme H-Kayne, la plupart ne travaille pas assez l'identité artistique. » D'autre part, il faut aussi structurer le milieu, organiser des financements, assurer les droits d'auteur, monter des labels. « C'est nécessaire pour que le rap marocain soit considéré, pas seulement au Maroc, mais aussi au-delà », explique Sayd.

Lui-même s'est lancé dans l'aventure d'un label il y a trois ans. « Shab El Méricane Music » lui permet aujourd'hui de pousser plus loin sa coopération avec des artistes marocains. Le label produit le premier album solo de Mehdi K-Libre, « L'Mraya », dont un premier single est sorti début juillet. Par professionnaliser, Sayd entend aussi une certaine manière de collaborer. Avec Mehdi, ils travaillent les morceaux ensemble, chacun apporte ses propositions, une collaboration ouverte. « C'est autre chose que de répondre à des appels d'offres, envoyer des sons, attendre la sélection et après faire le mixage et basta. » ■



Beach soccer au Maroc

Un sport en devenir

Depuis 2004, le beach soccer ou football de plage se fait son petit bonhomme de chemin au Maroc. Un sport de plus en plus populaire, mais qui tarde encore à se professionnaliser et de permettre au Maroc de remporter des titres au niveau africain et mondial.

Par Oumar Baldé

Du 15 au 19 juin derniers, la place d'Ain Diab de Casablanca a accueilli la cinquième édition de la Coupe d'Afrique de Beach soccer. La première tenue hors de l'Afrique du Sud, depuis le lancement des championnats d'Afrique en 2006. Elle fait office d'éliminatoires pour la Coupe du monde. Un double défi se posait pour le Maroc : réussir le pari de l'organisation, et se qualifier en même temps pour le mondial prévu à Ravenne, en Italie, au mois de septembre pro-

chain.

Le pari de l'organisation a été réussi, malgré un public pas toujours fair play. Quant au rêve de se qualifier à la Coupe du monde, il faudra attendre les prochains championnats d'Afrique pour tenter enfin de le réaliser. L'équipe du Maroc ne s'est classée qu'à la cinquième place, sur sept pays ayant participé à la compétition. Une désillusion pour les nombreux supporters marocains, toujours présents pour soutenir l'équipe nationale

lors de cette cinquième édition. Le Maroc est une fois de plus passé à côté de son objectif, dans un sport qui tente encore de se faire une place dans le pays.

Tournoi de Casablanca

« Cette élimination prématurée ne condamne pas l'avenir du Beach soccer au Maroc », commentait, dès la sortie du Maroc de la compétition, Mustapha El Haddaoui, sélectionneur national des Lions de l'Atlas, version football de plage. En effet, le Beach soccer est en train de s'imposer petit à petit au Maroc. Pourtant, cette version du football n'a fait son entrée dans le royaume qu'au début des années 2000, à l'occasion du tournoi international de Beach soccer qui se tient annuellement à Casablanca.

La première édition tenue en 2004 a été le véritable déclencheur de la conquête du football de plage au Maroc. Organisé par l'association Foot Stars, sous la houlette de l'ancienne star du foot national Mustapha El Hadaoui, ce tournoi avait réuni la France, le Portugal et une sélection africaine, composée d'ex-joueurs africains internationaux. Depuis, le rendez-vous se renouvelle annuellement, pour la promotion du Beach soccer, notamment au niveau des couches populaires.

Ces compétitions comprennent plusieurs tournois opposant des équipes de jeunes, de sélections féminines, des formations composées des sponsors, en plus bien sûr du tournoi international qui met aux prises des joueurs professionnels venus

de l'étranger. Le Maroc s'est à plusieurs fois distingué dans ce tournoi international, il l'a remporté à trois reprises. Ce qui n'est pas encore le cas au niveau continental.

Cap sur l'Afrique

En effet, depuis 2006, le royaume participe à la Coupe d'Afrique de Beach, mais tarde encore à s'imposer dans le club fermé des quelques pays africains qui prennent part aux compétitions internationales. L'équipe nationale n'a encore jamais réussi à accéder à une finale de la CAN, qualificative au mondial de Beach soccer dont la première édition a été organisée au Brésil en 2005. Sur le continent, les maîtres du jeu sont incontestablement le Nigéria et le Sénégal, couronnés chacun à deux reprises sur les cinq éditions qui ont eu lieu à ce jour.

Ces équipes comptent dans leurs effectifs des professionnels du football de plage évoluant à l'étranger. Ce qui n'est pas le cas du Maroc. Le développement encore embryonnaire du Beach dans le royaume oblige le sélectionneur national à se tourner vers les clubs du championnat national de première division ou vers les clubs amateurs. Ce fut notamment le cas lors de cette cinquième édition 2011 de la Coupe d'Afrique. Aucun des joueurs n'évoluait dans un club professionnel de Beach soccer. Un grand défi à relever dans les années à venir pour propulser le Maroc, (49ème mondial, dernier classement) aux devants de la scène continentale, voire mondiale, dominée par le Brésil. ■

La Beach soccer, un sport attractif et physique

Le beach soccer, ancien loisir de vacanciers, s'apparente au football et se joue sur le sable, le plus souvent à la plage, sur un terrain de 28x37 mètres. C'est un sport très fatiguant qui exige une très bonne condition physique. Un match de beach soccer dure 46 minutes, divisées en trois périodes (tiers-temps) de 12 minutes chacune. Entre chaque tiers-temps, les joueurs ont trois minutes pour se reposer. En cas de d'égalité à la fin du temps réglementaire, une période de trois minutes de prolongation est accordée, avec la règle du but en or. Une séance de tirs au but est par la suite tenue si les équipes ne parviennent pas à se départager durant ces prolongations.

Comme au basketball, une équipe de beach soccer est composée de cinq joueurs, remplaçables à tout moment. Lors d'un même match, un joueur peut être remplacé puis revenir sur le terrain à plusieurs reprises. L'entraîneur, pour sa part, peut effectuer autant de changements qu'il le désire.



Nassim El Hadaoui

Le foot à la plage, ma vie !

Il est l'espoir du beach soccer au Maroc. A 24 ans, Nassim El Hadaoui marche sur les traces de son père, l'international marocain Mustapha El Hadaoui, pour porter encore plus haut le football marocain. Son plus grand rêve : participer avec la sélection nationale à un mondial de beach soccer.

Par Oumar Balde

Tel père, tel fils », a-t-on l'habitude de dire. Ce proverbe trouve tout son sens dans la famille des El Hadaoui, où Nassim a vu le jour un 12 décembre 1987. Comme celle de son père, Mustapha, la vie de Nassim El Hadaoui est rythmée par le football. Il est sa passion, jouer au ballon rond est le plus grand plaisir de ce jeune homme sec, en apparence, qu'on ne croirait pas capable de courir derrière un ballon, surtout sur un terrain de sable. Pour Nassim El Hadaoui, il n'y a pas meilleur sport que le beach soccer, le football de plage !

Pourtant, le jeune Nassim, enfant, rêvait de devenir une star du ballon rond sur la pelouse verte, mais à force d'aller jouer à la plage, « la réorientation vers le beach s'est faite toute seule », notamment avec les « tournois inter-quartiers organisés sur la plage d'Aïn Diab », à Casablanca. Né dans une famille où le sport est source de bonheur, Nassim intègre l'école de football du Raja de Casablanca dès l'enfance jusqu'à la catégorie des « cadets ». A 11 ans, le jeune El Hadaoui remporte avec son école de football le championnat national en catégorie « minimes ». Il est élu à

deux reprises, en 1998 et 99, meilleur joueur de sa promotion, dans le centre de formation des Verts et Blancs. En 2005, il quitte le Maroc pour Antibes, sur la Côte d'Azur. Le fils de Mustapha El Hadaoui traverse la Méditerranée pour poursuivre ses études en France, mais, dans la tête de l'étudiant, « le rêve était de percer en joueur professionnel là-bas ». Le destin en décide autrement.

A cœur vaillant, rien d'impossible

Quelques mois après son arrivée dans l'hexagone, une fracture du tibia et « quelques pépins physiques » l'éloignent des terrains pendant un an. S'ensuit une déception qui « a mis fin à mes rêves de carrière en France », raconte-t-il. Dès lors, il fallait se concentrer sur les études. Toutefois, l'amour du ballon rond est tellement fort chez Nassim que cette épreuve n'a pas pu le séparer du football. Le train des pros lui a échappé, mais il ne rate pas celui des amateurs, en division d'honneur. Nassim dépose ses balluchons au Stade Laurentin Club.

A cœur vaillant, rien d'impossible ! Nassim El Haddaoui vibre pour le football de plage. Petit à petit, il remonte la pente et parvient à s'imposer. C'est ainsi qu'en 2008, à 21 ans, il est convoqué pour la première fois en sélection nationale de beach soccer. « C'était à St Maximes, en France. J'ai eu l'occasion de jouer contre les Pays-Bas, en match de classement pour les troisième et quatrième places », se rappelle-t-il toujours. Ce jour là, Nassim a réussi son baptême du feu : « Nous avons gagné 4 à 2 et j'ai inscrit le quatrième but du match, mon premier but avec la sélection. »

A l'école des grands

Ce tournoi international est également synonyme d'apprentissage pour le jeune débutant. « Lors de cette sélection, j'ai côtoyé la fameuse génération dorée de 1998 avec des noms comme Daoudi Lakhleij, Abrami Nader... qui m'ont énormément appris et fait évoluer sur sable. » A partir de là, Nassim devient de moins en moins complexé sur les terrains et gagne en expérience. De même que quelques titres. Il remporte notamment, à 3 reprises, le tournoi international de Casablanca de beach soccer avec la sélection marocaine, ainsi que le titre de MVP [Most Valuable Player, meilleur joueur, ndlr] à ces trois rendez-vous.

El Hadaoui fils est très loin, toutefois, de réaliser son rêve le plus ardent : « participer à une

coupe du monde de beach soccer avec la sélection nationale ». Le Maroc n'a pas encore pu se qualifier à cette compétition mondiale, depuis qu'il participe aux championnats d'Afrique, lancés en 2006, et synonymes d'éliminatoires pour le Mondial. L'espoir était permis cette année avec l'organisation de la coupe d'Afrique à Casablanca, mais le talent d'El Hadaoui et de ses coéquipiers n'a pas pu faire la différence face aux ténors du continent. Le Sénégal, vainqueur de cette 5^{ème} édition, et le Nigéria, vice-champion d'Afrique ont été les plus forts. L'Egypte par sa victoire sur le Maroc en match de poules (3-0) a mis fin aux espérances marocaines, pour cette fois.

Le foot et l'école

Ce qu'il n'arrive pas encore à réaliser avec la sélection nationale, Nassim espère y parvenir sur le plan personnel : « je souhaite devenir l'une des références africaines du beach soccer », assure-t-il. Réussir à « promouvoir ce sport magnifique au Maroc » figure également parmi ses priorités. En attendant, c'est au Lycée Lyautey de Casablanca que ce titulaire d'un BTS en management des unités commerciales fait office d'assistant d'éducation, tout en préparant sa licence pro en management des organisations. En tant que joueur de beach soccer, El Hadaoui évolue actuellement au Club alpin français de Casablanca, dans le championnat des entreprises.

Ma famille, mon bonheur

Fils aîné d'une famille de quatre garçons, Nassim se dit fier d'être le fils de Mustapha El Hadaoui et d'Amina Harouane, les « deux personnes qui [lui] sont les plus chères avec [ses] frères ». Dans cette famille de sportifs, le papa est une référence, surtout pour Nassim. « C'est le fait d'avoir assisté à la coupe du monde 94 aux Etats-Unis qui a réveillé en moi la passion du football. J'ai eu la chance, se vante-t-il, de suivre les matchs du Maroc contre les Pays-Bas et contre l'Arabie Saoudite sur le banc de touche marocain, aux côtés de mon père, alors blessé. Cela m'a marqué à vie. » Normal que le papa soit sa plus grande fierté. Un père qui a lancé les trois autres frères de Nassim sur les mêmes rails : Anas, 21 ans, Sami et Amir, respectivement 12 et 11 ans, évoluent dans les différentes catégories du Raja de Casablanca ! Tous rêvent de dépasser leur papa en notoriété. Si Nassim ne perd pas son objectif de vu, pour lui, « rien de mieux qu'une bonne partie de foot avant une baignade. » ■



Tanger

Réunit les Marocains du Monde avec le sport

Une ville, réunissant le temps d'une journée, des Marocains de tous horizons fans de sport. Ainsi se résume le Sports Day, dont la première édition se tiendra le 24 juillet prochain, à Tanger. Ce concept original mettra en évidence le pouvoir de cohésion du sport. Par Yann Ngomo

A l'origine de l'évènement, une formule : Marocains du monde + Marocains du Maroc = Maroc Meilleur. C'est suivant cette maxime, que deux Marocains mettent le projet sur pied : Ayman Ramdani, Marocain de Belgique, et Nezha Bidouane, légende vivante de l'athlétisme marocain, dont elle a écrit quelques unes des plus belles pages.

Ils envisagent de faire de cet évènement une manifestation qui rassemble des Marocains de différents horizons, comme eux. Le sport a été mis au cœur de l'évènement, car les pratiques sportives peuvent également faciliter l'intégration des populations d'origines diverses. « Il s'agit de créer des réseaux entre les Marocains du monde à travers le sport », nous confie Ayman Ramdani. L'autre ambition du Sports Day, est de diffuser la culture du sport, surtout auprès des jeunes, poursuit-il.

Grâce à sa position géographique, c'est Tanger qui a été choisie pour abriter la première édition. A la porte de l'Europe, la ville du Détroit, présente, selon les organisateurs, plus de facilités pour accueillir les Marocains du Maroc, et les MRE, dont une grande partie vient du Vieux continent. Les organisateurs prévoient cependant de répandre l'esprit du Sports Day dans d'autres villes du Maroc.

En tout, près de 10 000 personnes sont attendues pour ce grand rendez-vous estival, l'un des derniers avant le début du Ramadan. Les activités débuteront dès 11 heures du matin. Les participants pourront s'exercer au beach soccer, au beach volley, à la pétanque, à la course de fond, ou encore à des sports de combat. Plusieurs grands noms du sport marocain seront présents, pour des démonstrations. On verra Mehdi Carcela, Youssef Hadji (football), Adil Belgaid (judo), ou encore Faldir Chahbari, triple champion du monde de kick boxing. Des animations musicales accompagneront les différentes activités.

Point d'orgue de cette journée de rassemblement sous le signe du sport, la Moroccan Race, le marathon des Marocains du monde. La course, dont le départ sera donné à 17 heures, partira de la gare ferroviaire de Tanger ville, et passera par des places célèbres de la Ville du Détroit, à l'instar de la corniche, l'ancienne Médina, ou encore le boulevard Mohammed V.

En marge des activités sportives, un espace de un forum sera ouvert, où les participants pourront débattre ouvertement sur des sujets divers. La journée sera clôturée par une soirée de gala, où plusieurs artistes venus du Maroc et de l'étranger, donneront des prestations dont Leïla, diva marocaine du melhoun. ■

Sports Day : Nezha Bidouane

« Je participe à des courses quand elles ont un but caritatif »

Double championne du monde sur 400 mètres haies en 1997 et, 2001, médaillée de bronze dans cette même discipline aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000, Nezha Bidouane est aujourd'hui à la retraite, mais n'a jamais quitté le monde du sport. On la retrouvera ainsi le 24 juillet prochain, à l'occasion du Sports Day de Tanger, dont elle est coo-rganisatrice.

Par Yann Ngomo



Pour commencer, pouvez-vous nous dire, parmi les moments forts de votre carrière, lequel est le plus heureux ?

Je pense que le souvenir qui me revient le plus, à chaque fois, c'est celui où on prononce mon nom pour monter sur le podium à Athènes, aux championnats du monde, en 1997. Là, je me suis dit ça y est : je suis enfin la meilleure au monde, après tant et tant de sacrifices et de travail. J'ai remercié Dieu et me suis dit : mon roi, mon pays, ma famille, mes amis doivent tous être fiers de moi, et là commence à retentir l'hymne qui m'est plus cher que tout. Jusqu'à aujourd'hui, j'en ressens l'effet.

Quel est le pire souvenir de votre carrière d'athlète ?

C'est sans doute celui de 1996. Alors que les athlètes de ma génération se rendaient à Atlanta pour les Jeux Olympiques, moi je partais en France pour une intervention chirurgicale... Ce fut très dur à supporter.

Peu de femmes ont porté aussi haut leur pays. Que ressent-on en ayant réalisé de telles prouesses ?

Pour moi c'est très simple. Je n'ai fait que mon devoir vis-à-vis du pays qui m'a vu naître et m'a tout donné. Je suis redevable à mon pays et espère le servir et être à la hauteur de ce qui est attendu de moi. C'est cela mon devoir.

Depuis 2001, les pistes du 400 mètres haies vous manquent-elles ?

Toute chose a une fin... La carrière d'un sportif est très courte, hélas. La vie est ainsi faite,

il faut faire avec. Des fois, quand je regarde une compétition sur 400m haies, j'ai la chair de poule. Je pense que ça me manque quand même un peu.

Vous arrive-t-il encore de courir ?

Effectivement de temps à autre, je participe à des courses et des marches quand elles ont un but caritatif. Je cours pour la lutte contre le cancer, je cours pour la promotion des droits de la femme et de l'enfance, je cours pour soutenir des associations caritatives et cela me fait un très grand plaisir. Je me sens ainsi un peu plus utile et pas mal proche des gens et de la vie.

Comment la championne s'est-elle reconvertie ?

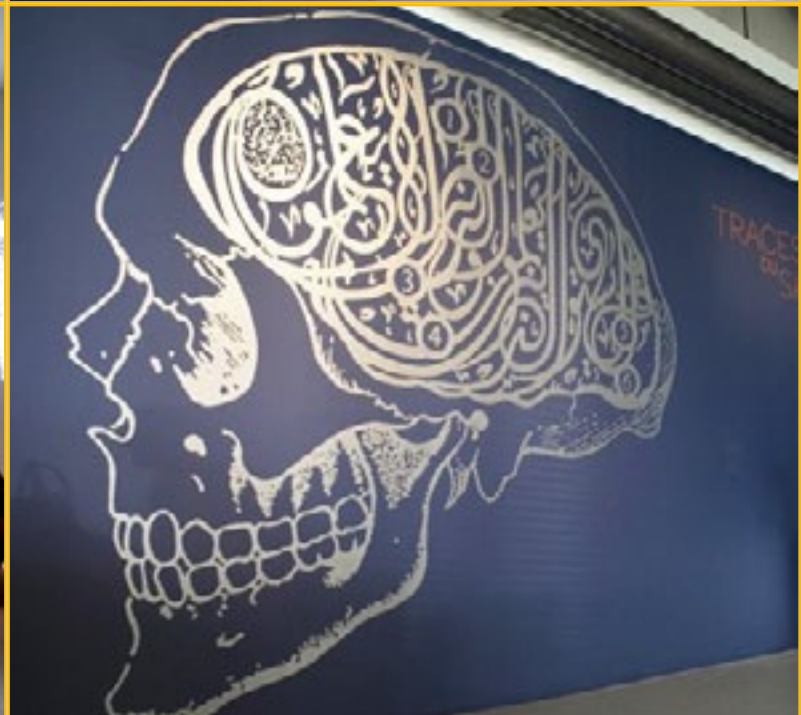
A la fin d'une carrière chacun échafaude un ou plusieurs projets, moi j'en ai un seul : aider au maximum mon prochain. Je veux être plus près des défavorisés. Bien sûr, j'ai aussi Yacine et Yassir [ses enfants, ndlr] qui me comblent de joie et de bonheur.

Un mot sur le Sports Day de Tanger dont vous êtes coo-rganisatrice ?

Sports Day est une idée que j'ai eue avec mon ami Ayman qui nourrissait depuis longtemps le vœu de faire quelque chose au Maroc. Nous avons monté et mis en œuvre le projet. C'est une façon de montrer à nos compatriotes installés à l'étranger combien nous sommes fiers d'eux. C'est une façon aussi de les mêler à leurs compatriotes d'ici, dans une ambiance véritablement festive. ■

Mounir Fatmi

Artiste trublion du monde arabe



Artiste installateur prolifique, politisé et subversif, Mounir Fatmi, né à Tanger en 1970, est un habitué des manifestations culturelles d'envergure. Mounir Fatmi est présent, pour la deuxième fois, à la 54ème biennale de Venise, dans le cadre de l'exposition panarabe « The future of a promise ». Il y montre sa plus récente installation : « Printemps perdus », pendant que plusieurs de ces œuvres parcourent le monde. Qui est Mounir Fatmi et qu'essaye-t-il de nous dire ?

Par Rim Battal

Vingt deux drapeaux en berne, ceux de la ligue arabe. Deux d'entre eux montés sur des balais de trois mètres chacun : Tunisie puis Egypte. Créée en mars 2011, « Printemps perdus », est présentée par Mounir Fatmi, artiste tangérois engagé, à la 54^e biennale de Venise, jusqu'au 30 novembre 2011.

Si Franck Hermann Ekra écrit que Mounir Fatmi se veut, à travers cette œuvre, le « porte-étendard de ce revitalisme révolutionnaire panarabe à l'utopie enchanteresse », la désillusion contenue dans le titre est difficile à ignorer. « Printemps perdus » est une critique virulente d'une révolution incomplète, d'un grand ménage de printemps inachevé. Pour Mounir Fatmi, l'art est un support. L'installation joue le rôle de média. Elle exprime une prise de position politique en reprenant des objets et des informations, décomposés et recomposés en installation. Elle rappelle les « ready made » de Marcel Duchamps, artiste américain des années 30. La récurrence d'objets de consommation obsolètes, puisque déviés de leur utilité première, rappelle l'artiste, est là pour soulever une problématique et renverser un ordre préétabli.

Mounir Fatmi, le dilettante

Engagé, l'artiste est aussi dilettante. Il s'amuse, en alliant recherche artistique, plastique et sciences sociales. Il guette les failles de la globalisation et nous livre la photographie de la machine complexe et absurde qu'est le monde aujourd'hui, avec beaucoup d'humour et sans plainte aucune « car le mal est contemporain », pour reprendre ses mots. L'artiste réfute toute dogmatisation, hiérarchie et plus particulièrement le patriarcat. Quand ses aînés marocains l'avaient reconnu, au début des années 90, comme « espoir de la peinture » marocaine, Mounir Fatmi a échappé à l'académisme en recouvrant toutes ses toiles de peinture blanche.

Mounir Fatmi, le verbeux

Les mots, toujours présents dans ses œuvres à travers des titres significatifs ou des phrases brèves et incisives, inspirées de son premier emploi de créatif dans une agence de publicité, sont livrés au public, à la fois comme indications pour accéder à l'œuvre et comme outil de problématisation. Ses calligraphies de hadiths et de sourates du coran en sont la preuve. Que ce soit sur des scies circulaires (« Les Temps Modernes, Une Histoire de la Machine ») ou encore sur une peinture murale (« la tête dure »), les mots font

figure de « labyrinthe ». Si Mounir Fatmi a dit, en 2008, que « ni la science, ni la religion, ni la politique n'ont réussi à nous convaincre de ce qui se passera de l'autre côté », il ne fait lui, artiste, que nous prendre par la main et nous guider vers ses labyrinthes. Mounir Fatmi ne donne jamais de réponses, parce qu'il n'en a pas.

Mounir Fatmi, le subversif timide

Mounir le nomade, à cheval entre Paris et Tanger, mais aussi juché sur son piédestal occidental, pose sur l'orient un regard critique mais plein de tendresse. A travers la désacralisation de l'objet religieux Mounir Fatmi effrite les idées reçues sur l'islam. Dans « Maximum sensation » (installation, 2010, collection Fondation Louis Vuitton pour la création) ou des skate-boards sont customisés avec des motifs de tapis de prières, comme dans « casse-tête pour un musulman modéré » (2009, vidéo de mains essayant de résoudre un rubik's cube représentant la kaâba. Les mains finissent recouvertes de pétrole), l'artiste est dénonciateur, subversif, mais pas profane.

Quand en 2004, Mounir Fatmi utilise deux corans pour représenter les Twins Towers dans « Save Manhattan 01 », c'est pour signifier que l'islam n'est pas destructeur mais peut reconstruire, sauver, voire ressusciter. Une prise de position qui explique, sans doute en partie, le prix remporté à la biennale du Caire en 2011, alors que Mehdi-Georges Lahlou et ses talons aiguilles rouges dans un espace de prière musulman ont été censurés à Bruxelles en 2009.

Iconoclaste, Mounir Fatmi ? S'il a écrit : « Si vous rencontrez un monstre, montrez-lui votre sexe », l'artiste ne l'a sans doute jamais fait. Mounir est subversif, mais certainement pas iconoclaste. Il est pudique et peu audacieux. Et il le sait. En écrivant sur la première page de son site « My father has lost all his teeth, I can bite him now », Mounir nous met d'emblée dans la confiance. Il avoue ses peurs et ses lâchetés : s'il mord, ce n'est point un acte de bravoure, l'adversaire est déjà affaibli.

Néanmoins, Mounir Fatmi a réussi là où plusieurs artistes marocains ont laissé leur nom, pour ne pas dire leur peau : se créer une identité propre dans les deux sens du terme et conquérir la scène artistique au niveau international. Alors, pour lui rendre hommage, nous avons rendu au nom de Mounir Fatmi, l'espace d'un article, les majuscules que l'artiste a choisi d'abandonner sur les sentiers de la création. ■

Les mineurs marocains

A Enfer-les-Mines

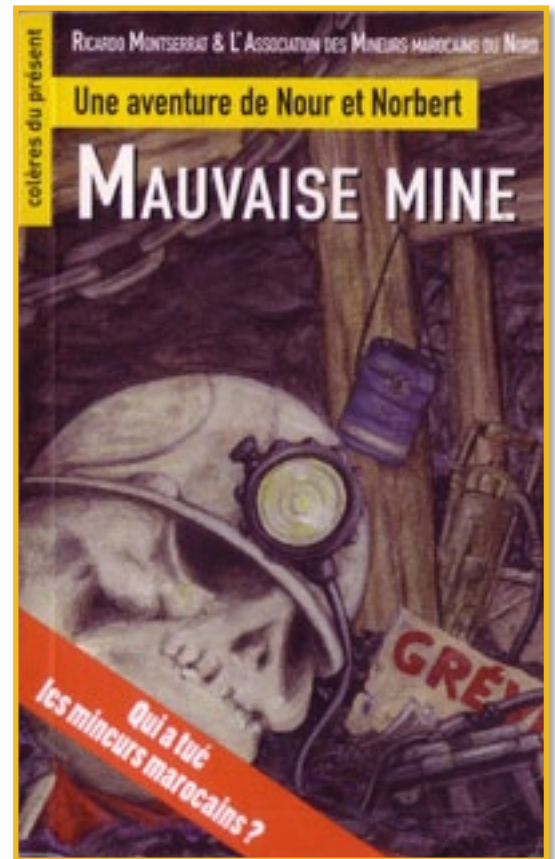
Engagés par milliers pour extraire le charbon français quand personne ne voulait plus le faire, le vécu des mineurs marocains en France donne matière à mille histoires, souvent tragiques. Pourtant, elles ne sont que peu racontées. Deux ouvrages, publiés à trois mois d'intervalle, tentent de remédier à ce vide littéraire et rendent hommage aux mineurs et à leurs familles. « Tout un homme », de Jean-Paul Wenzel, et « Mauvaise Mine. Une aventure de Nour et Norbert », de Ricardo Montserrat & L'Association des Mineurs Marocains du Nord (AMMN) plongent le lecteur dans les vies et combats des mineurs marocains en Lorraine et dans le Nord. Lecture croisée.

Par Frédéric Schmachtel

*- Ça va, grand ? Tu reviens demain ?
Tel le cancre de Prévert, l'étrange étranger, Baddou dit oui avec la tête mais il pense non avec le cœur. Il a la peur aussi incrustée dans la peau que le noir de charbon quand il franchit, pas lent après pas lourd, les kilomètres douloureux qui le séparent de la cité. Il se dit qu'il n'y retournera pas. Ce n'est pas un métier pour un berger. Un berger est fait pour compter les étoiles et les bêtes, pas mourir chaque jour au fond d'un trou. Mais le soir, devant le poêle, sa peur s'en va avec la vapeur qui sort de leurs vêtements et le lendemain, il y retourne.*

Plus de 66 000 Marocains ont été embauchés à partir des années 60 par les Charbonnages de France pour travailler dans les mines du bassin lorrain et du Nord Pas de Calais, selon l'Association des travailleurs maghrébins en France. Une histoire collective marquée de peurs, de discriminations, mais aussi de solidarités et de combats qui a récemment trouvé écho dans deux ouvrages littéraires.

Les récits de vie de 17 anciens mineurs des Houillères du Nord ont inspiré le roman « Mauvaise Mine. Une aventure de Nour et Norbert », de Ricardo Montserrat & L'AMMN. L'ouvrage est conçu comme un polar mais se lit comme un roman his-



torique. Nour, la narratrice et fille d'un des protagonistes, retrace pour Norbert, fils de mineur polonais, la vie de son père, Ayah, et de ses deux amis, Baddou et Lami, tous les trois mineurs dans le Nord Pas de Calais.

« Tout un homme » de Jean-Paul Wenzel relève de la même démarche : l'auteur a été invité à écouter les témoignages de mineurs maghrébins du bassin lorrain et il en a fait une fiction. Wenzel retrace le récit de vie de deux mineurs : un Algérien et Saïd, fils de potier de la campagne d'Assoul dans le sud marocain.

Deux histoires, un même « négrier »

Les deux fictions sont ainsi fortement inspirées de la réalité. Leur point de départ est d'ailleurs le même : la procédure d'embauche des futurs mineurs dans le sud marocain, le « triage » organisé à grande échelle par un recruteur venu de France.

« On nous hurle de nous mettre à poil » explique Saïd, narrateur et protagoniste de « Tout un homme ». « Des docteurs sans blouse blanche nous examinent, nous tripotent : les bras, le dos, les jambes, les yeux, les dents, les mains, les ongles... » Nour, fille d'Ayah et narratrice de « Mauvaise mine », renchérit sur un autre registre.

« Les Charbonnages ne veulent pas de Berbères intelligents. Parler français, est un signe d'intelligence. Lire et écrire, de subversion. Il faut faire l'âne, le bourricot comme ils disent. » A Saïd de préciser : « Non, nous ne sommes pas sur un marché d'esclaves des temps anciens, nous sommes en 1973, la France recrute des mineurs dans le Sud marocain. »

Le recruteur en charge au Maroc est un personnage historique bien connu. Ricardo Montserrat ne mentionne que le nom que lui prêtent les mineurs : « Moraura ». Jean-Paul Wenzel nomme cet ancien cadre des Charbonnages de France, Monsieur Mora, le « négrier » d'une chanson populaire amazighe. Il était « aussi connu que le roi Hassan II, dans les régions du sud du Maroc », écrit Ali El Baz de l'Association des travailleurs maghrébins de France.

Les résistants d'Enfer-les-Mines

Les récits relatent beaucoup d'expériences communes. En premier lieu la peur. Celle de la première descente à plusieurs kilomètres sous terre, mais aussi celle qui change de visage avec les années. Peur de crever, peur de tomber malade, peur de la poussière qui tue un mineur à petit feu, peur d'être maladroit, « de ne plus pouvoir travailler proprement et d'être chassé comme un malpropre, comme tant d'anciens [...], peur d'être condamné à remplir des sacs de sable pour protéger des explosions, dernière étape avant le renvoi au pays. »

Il y a la peur, mais aussi les discriminations, car si les Charbonnages viennent au Maroc pour embaucher des « bourricots », ce n'est pas pour les accueillir à bras ouverts. Ils doivent assurer la rentabilité en fin de cycle des mines de charbon françaises, pour rentrer au Maroc après leur fermeture. Statuts de travail, logements, dédommagements à la fermeture des mines : sur tous les plans, les mineurs marocains étaient en bas de l'échelle.

« En septembre 1980, un détail, sur la feuille de paie de certains d'entre nous, change radicalement le destin des mineurs marocains », explique Saïd. « Une retenue de deux cents francs correspondant au billet d'avion du retour! Personne n'en comprend la raison, la colère monte ! » Les premières grèves de mineurs marocains s'ensuivent, d'abord en Lorraine, puis dans le Nord Pas de Calais, où Ricardo Montserrat entraîne

le lecteur dans le cœur de ce combat : ses trois personnages, Lami, Ayah et Baddou organisent la grève, mobilisent et tiennent tête à l'entreprise publique française – et au régime en place au Maroc. Dans le roman, Montserrat raconte une visite de policiers à la famille d'Ayah au Maroc. « Ils ont demandé si t'étais du Polisario. Maman a répondu que non. Tu n'étais pas dans la police à Rio, tu étais à Enfer-les-Mines ! » Un enfer qui verra la mort de Lami dans des circonstances suspectes, et celle d'Ayah après une longue maladie jamais diagnostiquée par les médecins des mines. Pour Nour, fille d'Ayah, son père et ses amis « sont des résistants ».

Nostalgie ?

Dans « Tout un homme », Jean Paul-Wenzel garde une place importante à la vie familiale et au quotidien de son protagoniste en dehors des mines. Par endroit, une certaine nostalgie envahit le récit. « On est trop fatigués pour sortir se distraire, mais pour être franc, ça nous arrive quelquefois. On va danser en boîte, on boit quelques bières au bistrot, on part en virée à Sarrebruck où les filles sont moins farouches. On est dans les années 70, on a vingt ans, des fringues comme tous les jeunes, pantalons en pattes d'ef, chemises à fleurs, blousons, rouflaquettes et bananes gominnées. J'ai encore des photos ! », raconte Saïd.

Ce que le lecteur apprend sur les réalités de vie qui inspirent « Tout un homme » et « Mauvaise mine » dépasse la valeur littéraire des deux ouvrages. Le premier présente le quotidien des mineurs, traite davantage les ambiguïtés dans leurs choix de vie. Le second, plus fourni, explique et dénonce. « Mauvaise mine » est un roman militant. L'auteur avertit que si « toute ressemblance avec des personnes existant, avec des événements qui auraient eu lieu ne serait que pur coïncidence [...] les batailles menées ne sont pas, elles, des fictions. » Nour, la narratrice, ouvre le récit en dénonçant « le mépris, l'escroquerie, l'inhumanité de tous les collaborateurs de la machine à faire de l'argent avec le charbon, de la machine à faire peur. » Elle termine sur une note déterminée : « L'histoire n'est pas finie ».

Note : Jean-Paul Wenzel, « Tout un homme ». Editions Autrement (2011), 99 pages, 12 euros. Ricardo Montserrat & L'Association des Mineurs Marocains du Nord, « Mauvaise Mine. Une aventure de Nour et Norbert ». Editions Colères du Présent (2011). 151 pages, 8 euros. ■

Les Belles nuits du ramadan

Les parisiennes ferment à 2 heures



Une programmation « multikulti », des artistes de nationalités et d'horizons artistiques variés dans des lieux cosy et chaleureux, comme en plein air. Voilà qui a fait le succès des « Belles nuits du Ramadan ». Lancées pour la première fois à Paris, en 1996, le concept a pris comme un feu de bois, pour s'étendre à d'autres villes européennes.

Par Rim Battal

De Berlin à Barcelone, en passant par Bruxelles ou encore Las Palmas, les « Belles nuits du Ramadan », programmations multiculturelles ont rapidement convaincu et pas seulement la communauté musulmane. Elles sont organisées de manière spontanée et indépendante par des restaurants, des cafés, des associations de quartier ou des instituts culturels.

« J'adhère totalement. On y rencontre des gens très sympa, c'est très convivial et l'ambiance est bonne », assure Karima, marocaine résidant dans le 18^{ème} à Paris. Les non-musulmans sont tout aussi enthousiastes : l'évènement a réussi le pari de ne pas se transformer en un rendez-vous communautaire.

Depuis quelques années, cependant, les « Belles nuits du Ramadan » se font de plus en plus rares, à Paris. L'évènement a du mal à se muer en manifestation culturelle plus structurée car la

communication ne dépasse généralement pas le niveau local. Les lieux abritant les concerts sont trop petits pour un grand succès. Cela explique-t-il l'affaiblissement des « Belles nuits » ?

« La préfecture n'accorde plus de tolérances. Les cafés et restaurants doivent fermer à 2 h du matin [...] alors que les musulmans ont envie de se retrouver dans le café ou le restaurant de leur choix jusqu'au S'hor », nous explique Jean-Claude Janan, président de l'Association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes, dans le 17^{ème} arrondissement. Il s'étonne du silence des associations musulmanes sur cette question. Les exploitants risquent d'être verbalisés pour fermeture tardive et tapage nocturne avec une procédure de fermeture administrative. Dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, toutes les demandes pour obtenir une autorisation d'ouverture de nuit ont été refusées l'année dernière. Cette année, l'interdiction est valable pour tout Paris.

Le nuits du ramadan à Berlin, une grande fête culturelle (www.piranhakultur.de)

Pour ses 4^e Nuits du ramadan, Berlin ne fait pas dans la demi-mesure. Du 3 août au 4 septembre, concerts, films, spectacles, mais aussi discussions rythmeront les nuits de la capitale allemande. La touche marocaine du programme : le 24 août, « Le grand voyage », récit d'Ismael Ferroukhi d'un homme et son fils qui font le hadj, sera projeté à la Werkstatt der Kulturen. Pour célébrer la fin du ramadan, Aziz Sahmaoui & Gnawa University et Malika Zarra se succéderont sur la scène.

Avignon : « Je suis un prophète, c'est mon fils qui l'a dit »

Un débat sur la religion, un acteur en mauvaise posture et son fils qui pose sa fourchette et son couteau, dit sur un ton très grave « Mon père est un prophète ! » et bois sa bière cul sec... L'acteur, c'est Abel Aboualiten, Franco-Marocain né à Tétouan. Il décide de « jouer le jeu » et en fait sa première pièce solo : « Je suis un prophète, c'est mon fils qui l'a dit ! ». La pièce sera jouée dans le cadre du festival Off d'Avignon.

Date : jusqu'au 31 juillet, tous les jours à 10h45 (sauf le 22 juillet)

Lieu : Théâtre des Amants, 1 place du Grand Paradis, Avignon

Tarif : 8 à 15 €



Avignon : « La Maroxelloise »

Du 8 au 28 juillet, la Compagnie des Nouveaux disparus présentera chaque soir son spectacle « La Maroxelloise, agence de voyage », dans le cadre du Festival d'Avignon, organisé à l'Ile de la Barthelasse. Ecrite et mise en scène par Jamal Youssfi, cette pièce propose un voyage original du Maroc en Belgique, en passant par la France et l'Espagne. L'aventure se déroule à bord d'un bus appartenant à une nouvelle agence de voyages. Une comédie étonnante qui est interprétée par Seloua M'hamdi, Zidani, Ben Hamidou, Said Bahaid, Hakim Louk'man, Yannick Guegan, Maria Abecasis de Almeida, Virginie Gardin et Marie Sottiaux.

Date : Du 8 au 28 juillet, tous les soirs à 21h sauf le dimanche à 16h

Lieu : Centre de Loisirs, Ile de la Barthelasse, 84 000 Avignon, France

Plus d'infos : (+33)4 32 75 15 65.

Festival de Casablanca

Du 13 au 16 juillet prochain, se tiendra la 7e édition du Festival de Casablanca. A l'affiche cette année le rappeur américain, 50 cent, Ayo et Wayne Beckford. La musique marocaine sera représentée à travers notamment Don Bigg, Oum, Daoudia, Fatima Tihihite, Ahmed Soultan, et Maâlem Mahmoud Guinea. Le festival rendra hommage à deux artistes « connus pour leurs engagements et le poids de leurs verbes ».

Dates : Jusqu'au 16 juillet
Les concerts : Place Rachidi, Scène El Hank, Scène Bernoussi, Scène Ben M'sick

Spectacle de rue : Place Mohammed V, avenue Hassan II à Casablanca

Plus d'infos : www.festivaldecasablanca.ma



Festival International du Rai

Avis à tous les amoureux du Rai, Oujda abritera du 21 au 23 juillet prochains, la 5e édition du Festival International du Rai (FIR). Organisé par l'association « Oujda Arts », le festival sera placé cette année sous le signe du « renouveau ». Il sera d'abord marqué par le comeback de Cheb Mami puis par l'arrivée de Jahloul Bouchikhi, alias Chico, dans l'équipe du FIR. Ce dernier sera aussi sur scène pour présenter son dernier album « Gipsy Rai ». Au programme figurent aussi Cheb Bilal, Raina Rai, Mohamed Lamine, Najat Atabou, Abdelaziz Stati et l'Orchestre Regragui.

Date : Du 21 au 23 juillet
Lieu : Oujda
Plus d'infos : <http://www.festivaldurai.ma>

24 h de musique électro, au Sunrise Generation Festival

Marrakech abritera, les 19 et 20 juillet, le 1^e festival international consacré à la musique électronique de l'Afrique du Nord. 24h de musique non-stop promet le « Sunrise Generation Festival ». La ville ocre verra défilé une brochette de DJ's venus de France, d'Espagne, d'Italie et du Maroc. Seront notamment aux platines : Mirko Loko, Dyed Soundorom, Anthony Collins, Ciro Leone, Idriss D, Younes, Pako S, Kornel, Pascal Neron & Lukas Stern, Brian-T et Funk Two.

- Dates** : Du 19 au 20 juillet
- Lieu** : Km 14, route de Fès, Ouled Has soune, Douar El Ghoat Weddane, Marrakech
- Tarifs** : Easy Ticket 250 dhs, Complete Ticket 350 dhs, V.I.P Limited Tickets 600dhs

Plus d'info : www.sunrisegenerationfestival.com



Moussem Moulay Abdellah Amghar

Attirant chaque année plus de 500 000 fidèles des 4 coins du royaume, le Moussem de Moulay Abdellah Amghar, organisé à 9 kilomètres d'El Jadida, est aujourd'hui parmi les plus réputés du Maroc. Les festivités se dérouleront cette année du 22 au 29 juillet. Plusieurs animations culturelles et religieuses seront proposées aux visiteurs dont des spectacles de Fantasia et de fauconnerie. Des scènes seront aménagées sur place afin d'accueillir des troupes folkloriques, des orchestres traditionnelles mais aussi des artistes populaires confirmés tels que Stati, Rouicha, Jil Jilala et Nass El Ghiwane.

- Date** : Du 22 au 29 juillet
- Lieu** : Commune de Moulay Abdallah, El Jadida
- Plus d'infos** : (+212) 522 98 58 98
(+212)522 98 60 98



YABILADIES

Le supplément féminin



SOMMAIRE

- 59 Peau et soleil : Mariage d'amour ou de raison
- 60 Negafa, un métier en pleine évolution
- 64 Survivre à un mariage maghrébin
- 65 Said Mahrouf, des robes pour les Galeries Lafayette

Peau et soleil

Mariage d'amour ou de raison ?

L'été a commencé, la chaleur écrase déjà le Maroc et vous brûlez d'envie d'aller piquer une tête avant que le ramadan ne commence. Attention à ne pas se brûler tout court.

Par Salma Sentissi

Voilà l'été sonne qui le clairon ! Serviette dépliée, crème bronzante prête à l'emploi. L'organe le plus lourd, environ 3 kg, le plus étendu, 2 m², et le plus sensible de votre corps s'apprête à être doré au soleil : votre peau !

Le soleil a un effet bénéfique indéniable sur l'humeur : « quand il fait beau, je suis bikhir sinon je suis mremdene/ ka3i ». Il est un dynamisant, un harmonisant, une cure naturelle de vitamine D (indispensable à la fixation du calcium), un tonifiant à tous les niveaux, mais à « consommer avec modération ».

Le soleil produit les fameux radicaux libres : des molécules très instables, produites naturellement par le corps à cause de diverses sources d'oxydation : soleil, stress, pollution, carences, sous-oxygénation... Ces radicaux libres cherchent à s'apparier avec d'autres molécules, comme l'oxygène, et s'attaquent donc aux processus vitaux des cellules du corps. Ils sont, entre autres, à l'origine des tâches séniles qui répondent au doux surnom de « fleurs de cimetière » et qui ornent souvent les parties découvertes du corps (tâches brunes visibles). Je vous laisse imaginer les dégâts internes, non visibles...

Pour éviter que votre chère peau ne se parchemine trop tôt ou qu'elle soit le siège de dermatoses bénignes ou malignes liées à un excès de soleil, pensez à protéger votre peau à l'aide d'un écran solaire adapté. Demandez conseil à votre pharmacien.

Le soleil dessèche l'organisme. Il faut donc vous hydrater quotidiennement, en consommant une eau de source de préférence, à rai-

son d'1 à 2 L/j, en fonction de votre gabarie. Jus de fruits et de légumes frais, comme le mélange carotte orange, par exemple, seront les bienvenus. La peau a aussi besoin d'hydratation : une crème hydratante ou une huile végétale de carotte, sésame, amande douce, argan... fera l'affaire.

N'oubliez pas de consommer des huiles végétales (olive, colza, argan, sésame...), vierges et de première pression à froid, à raison de 2 à 3 cuillères à soupe/j, que vous rajouterez directement sur votre assiette de crudités ou sur votre plat chaud. C'est un geste élémentaire qui vous permettra d'hydrater et de lubrifier votre organisme !

Vous continuerez vos repas en prenant garde de consommer aussi des complexes antioxydants, à base de vitamines C, E, de bêta-carotènes, de Sélénium... vendus en (para)pharmacie, par cure renouvelable de 3 semaines, par exemple, pour aider l'organisme à lutter contre les radicaux libres en excès

Prévenir les coups de soleil relève aussi du bon sens : vous ne vous exposerez au soleil que sur de courtes durées chaque jour et de préférence avant 10-11h et après 16-17h, au lieu de « faire la crêpe » une fois et de vous en souvenir longtemps ! En observant votre peau vous pourrez aussi déceler si une tâche (de rousseur, de vieillesse...), un grain de beauté vous paraît suspect(e) ou dont l'aspect, la couleur ou la taille s'est modifiée. Soyez prévenant(e) et consultez rapidement votre dermatologue.

Ceci dit, je vous souhaite de merveilleuses vacances d'été ! ■



Negafa

De Paris à Casablanca, un métier en pleine évolution

Avec l'été, vient la saison des mariages, a fortiori dans les familles des Marocains émigrés. Les vacances permettent de réunir toute la famille pour célébrer un mariage. Au cœur de tout mariage marocain : la negafa. De Paris à Casablanca, le travail des negafas suit les mêmes évolutions : celles de la société marocaine. Les futures mariées sont plus exigeantes, plus libres vis-à-vis de la tradition, moins sûres d'elles, aussi.

Par julie chaudier

« Avant, c'était la mère qui me contactait pour que je m'occupe de sa fille, commence Nadya, negafa marocaine à Paris, car à l'époque c'était essentiellement les parents qui finançaient son mariage. » De l'autre côté de la Méditerranée, à Casablanca, quartier Bourgogne, la negafa Nadia, avec un « i », cette fois, fait le même constat : « les futures mariées viennent toujours nous voir avec leur maman, mais elles font elles-mêmes leurs choix. » En France et au Maroc, les mariages marocains - et par la même le travail des negafas - connaissent des évolutions similaires, parallèles aux changements que connaissent les femmes au sein de la société marocaine.

Pour choisir leur negafa, les femmes font jouer leur réseau. « Certaines mères me recontactent. Elles ont apprécié ce que j'avais fait avec la première de leur fille qui s'était marié et veulent me confier la seconde », explique Nadya. Cependant, leur rôle se réduit rapidement. « Les parents intervenaient plus par le passé parce qu'ils finançaient le mariage. C'est moins le cas aujourd'hui », continue Nadya.

Cette liberté nouvelle pour les futures mariées crée des difficultés supplémentaires aux negafas. « Elles viennent 3 ou 4 mois avant la date de leur mariage pour tout choisir : caftans, bijoux, accessoires du henné. Une semaine avant le mariage, elles reviennent à nouveau, puis c'est tous les jours : elles hésitent, veulent essayer d'autres caftans... Elles n'ont pas confiance en elles », soupire Nora, assistante et cousine de Nadia Rbatia. Auparavant, la mère faisait arbitrairement tous les choix pour sa fille et c'en était fini.



1

Très professionnelle, negafa Nadya a réalisé des shootings pour présenter, à chaque nouvelle saison, sa collection de caftans aux jeunes fiancées.(1 et 2)





Nadia Rbatia, compte 16 personnes qui travaillent pour elle par intermittence ou à temps plein. Elle a choisit d'ouvrir une boutique sur le boulevard Mehdi Ben Barka parce que recevoir ses clientes chez elles « énervait son mari »

En France, la mixité croissante des mariages vient encore retirer à l'influence des parents de la mariée. « Les parents interviennent moins dans les mariages mixtes – souvent avec des Algériens, des Pakistanais, des Français – que dans les mariages 100% marocains », souligne Nadya. La mixité est souvent une source de conflit. Il faut beaucoup de subtilité de la part des futurs mariés pour ne léser personne. « Par exemple, les Algériens font la cérémonie du henné après le mariage quand les Marocains la font avant. En Algérie, il n'y a pas de negafa, même si la mode se développe, et la mariée porte beaucoup moins de robes qu'au Maroc », détaille Nadya.

Dans tous ces cas, les mariages s'occidentalisent peu, sauf si l'un des mariés est seulement Français. « Les mariées souhaiteraient que ce soit beaucoup plus le cas, mais les parents servent de



3

(3) Fatima Zahra travaille avec Nadia. Elle montre les différents trônes et assises que possède la negafa. De la mezzanine au garage, tout l'espace du commerce est occupé : caf-tans, assises, trônes, accessoires du henné, et bijoux se sont accumulés en 14 ans de pratique.

garde-fou », explique Nadya. Pour elle, le rôle d'une negafa est aussi d'être garante de la tradition, « parfois les mariées ne connaissent pas précisément les différentes étapes du mariage. Nous sommes là pour les guider dans le respect de la tradition », explique la negafa.

Conserver les traditions, mais ne pas rester vieux jeu. A Paris, comme à Casablanca, les negafas doivent rester à l'affût des nouvelles tendances. « J'achète de nouveaux caftans pour les mariées tous les 4 mois, et, pour les femmes qui l'accompagnent, c'est tous les mois que j'apporte de nouvelles pièces à ma collection », assure Nadia. « Avant, les mariées devaient obligatoirement entrer en blanc, à présent, elles peuvent choisir n'importe quelle couleur », constate Nora.

Les traditions associées aux grands mariages marocains évoluent aussi pour des questions de coût. « En principe la cérémonie du henné se fait la veille du mariage, mais certaines choisissent de concentrer tous les événements du mariage le même jour », explique Nadia. « La cérémonie du 7^e jour après le mariage se perd », poursuit Nadya. Après 14 ans d'exercice, Nadia Rbatia compte une quarantaine de caftans car désormais les mariées ne portent plus leurs propres caftans. Nora explique, « comme les femmes qui les accompagnent, elles louent les caftans de leur mariage à la negafa. Ça nous coûte cher ! »



La mode des parures de bijoux pour la mariée se renouvelle tellement fréquemment qu'elles possèdent chacune un nom propre, comme le diadème Lady Di de Nadia Rbatia (4). Il existe aussi des nouveautés régulières pour les accessoires de henné (5).



Survivre à un mariage maghrébin...



Les commandements, pour en sortir indemne, parole de troubadour qui en a fait des mariages ! Une bonne centaine, plus qu'un maire, un imam, un prêtre et un rabbin réunis.

www.hijabandthecity.com

1) Avant toute chose, au drive du McDo tu passeras ou, dans ton sac, un Daunat tu cacheras.

Suis sûre que toi aussi, tu as connu le mariage de pinces, le chic-minimaliste-mais-crève-la dalle, le « on a payé le traiteur une fortune mais c'est carrément dégueulasse », et j'en passe. Pour ne plus avoir de surprises, fais le plein avant de te pointer. T'auras toujours le temps de digérer si jamais la bouffe est bonne. T'as déjà mangé à l'heure dans un mariage, toi ??

2) Des enfants, tu t'éloigneras

Ta robe, elle a coûté cher. Si tu veux préserver ton investissement et éventuellement le transmettre à ta descendance, évite de coller les enfants. Sont bruyants, souvent hideux, et toujours équipés d'une sucette, d'un gâteau à la fraise ou d'un autre truc hyper salissant avec les mains en l'air. Bref, t'as compris, éloigne-toi des nains !

3) Du maquillage en masse, tu ne mettras pas .Tu vois la bougie ?

Le principe, c'est qu'à mesure qu'elle brûle, la cire fond, n'est-ce pas ? Alors imagine la chaleur générée par 500 personnes dans une salle qui est prévue pour 300 (pourquoi, d'ailleurs, pourquoi ??).

4) Tes cheveux jamais tu ne lâcheras

Il faut se rendre à l'évidence ! Même avec des cheveux lisses, tu risques fortement de finir avec la queue de Salamèche en guise de coupe, question de gènes, je crois. Je ne

connais aucun brushing qui ait pu tenir sur du chaâbi.

5) Aux toilettes, dès le début tu iras

Je n'ai que 3 mots à dire : escarpins, traîne, odeurs.

6) Avec stratégie, ta table tu choisiras

Dis moi avec qui tu t'assieds, et je te dirai qui tu es ! Dans un mariage, on peut distinguer quelques groupes : tu as la table des mamans en chasse pour leurs garçons, celle des comères, des vieilles filles, des adolescentes pleines de sébum, des pétasses, des jeunes fiancées/mariées/enceintes épanouies...

7) Un cadeau « j't'aime pas » tu offriras

La plupart du temps, tu ne connais pas la mariée, ni le marié, d'ailleurs. Pourquoi dépenser une fortune aux Galeries ou donner une grosse enveloppe ? Ils ne te le rendront jamais ! Ainsi, je te conseille le cadeau « j't'aime pas », ce cadeau moche et impersonnel, souvent acheté au ché-mar ou chez Babou, que le chanceux destinataire finira par refourguer, (le sien de destinataire, aussi, ce qui en fait un cadeau hyper chouette, une sorte de « home-trotter » !).

8) Le parking, à la vitesse de l'éclair, tu le traverseras

La nuit sur ces parkings, les chats ne sont pas gris mais... souûs. J'avoue, je vais à des mariages plutôt bien famés, mais paraît que souvent, c'est pas du thé à la menthe que les mecs font tourner, plutôt du pur malt... ■

Saïd Mahrouf

Des robes pour les Galeries Lafayette



Photo : Patrick Arnoux

Les Galeries Lafayette ont sélectionné – pour ne pas dire « élu », prestige de l'enseigne oblige – la dernière collection de robes prêt-à-porter du styliste maroco-néerlandais Saïd Mahrouf. Reconnaissance.

Par Julie Chaudier

Saïd Mahrouf est un homme occupé. Il travaille d'arrache pied pour honorer la commande d'un client un peu particulier. Le styliste ou « fashion designer » - nom qui lui correspond mieux par le caractère très sculptural de ses créations – a vu sa collection automne hiver 2011 achetée par la prestigieuse enseigne de luxe française, les Galeries Lafayette.

Né à Asilah, en 1973, Saïd Mahrouf a grandi à Amsterdam, aux Pays Bas, avant de décider de revenir s'installer, provisoirement du moins, à Casablanca, en janvier 2011 : « trop de choses à faire ici, pour continuer à faire des allers retours. » Il habille certaines clientes privées, réfléchit à sa prochaine collection, est actuellement en pleine production pour les Galeries.

24 pièces, en deux tailles différentes et quelques accessoires composent la sélection. « J'ai la complète main sur la production, la distribution, etc. », se réjouit le créateur, dont les Galeries est la première grande enseigne

qui ait acheté ses collections. Une première pour le créateur qui possède deux boutiques exclusives à Amsterdam et à Casablanca, un coup de maître.

Saïd Mahrouf a débuté avec le design, en étudiant au Gerrit Rietveld Art Academy, puis au Pratt Institute de New York. Il a longtemps oscillé entre plusieurs formes artistiques. « Pendant 9 ans j'ai réalisé des performances dansées et des installations vidéos », détaille Saïd Mahrouf. Ces créations ont été exposées dans plusieurs musées dont le Cooper Hewitt national design museum de New York.

Le rapport entre l'espace et le corps, propre à la danse, et les lignes et les volumes du design se retrouvent dans le style du créateur de mode. Les étoffes drapent et tombent majestueusement sur les formes. Un jeu de lignes, parfois, ajuste parfaitement plusieurs pans de tissu. « Je drapé les silhouettes directement sur les mannequins. C'est comme sculpter du tissu sur le corps », raconte le fashion designer.



Photo : Will Falize











پاپلاک پی
نہہ انظہلا .com